



**HAL**  
open science

## L'église et le couvent des Capucins d'Embrun (Hautes-Alpes) 1633-1791

Nathalie Nicolas

► **To cite this version:**

Nathalie Nicolas. L'église et le couvent des Capucins d'Embrun (Hautes-Alpes) 1633-1791. Archéologie du Midi Médiéval, 2011, 29, pp.241-262. halshs-01281778

**HAL Id: halshs-01281778**

**<https://shs.hal.science/halshs-01281778v1>**

Submitted on 2 Mar 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'église et le couvent des Capucins d'Embrun (Hautes-Alpes), 1633-1791

Nathalie NICOLAS\* (1)

En mars 2011, la fouille du chœur liturgique de l'église des Capucins d'Embrun (Hautes-Alpes) a permis de mettre en évidence les phases d'aménagement de cet édifice dont la construction fut autorisée en 1633, sur les ruines de la citadelle arasée, dans un quartier périphérique de la ville. L'Ordre capucin essaima d'abord dans les provinces de Paris et de Lyon, puis en Provence au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est à cette période que l'architecture de l'Ordre est codifiée dans un traité rédigé par un Père capucin, Antoine de Pordenone (1603). Les observations réalisées sur les maçonneries intérieures et extérieures de l'édifice embrunais (nef, chapelle latérale, chœur liturgique et chœur des moines) et la fouille intégrale du premier chœur, ont révélé l'existence d'aménagements liturgiques originaux. Des hagioscopes partiellement murés ont été mis au jour dans le chœur liturgique de ce couvent qui fut transformé en arsenal à la Révolution, puis occupé par l'Armée au XIX<sup>e</sup> siècle. De même, une inscription gravée, enfouie sous le mur qui séparait les deux chœurs, indique que l'édifice était placé sous la protection de saint Joseph - Guillaume IX d'Hugues étant archevêque. Enfin, une dizaine d'actes notariés éclairent le contexte de construction de l'église, et précisent l'ordonnance générale du couvent dont le périmètre n'était pas concerné par la prescription de fouille.

Mots-clés : capucins ; couvent ; chœur liturgique ; chœur des moines ; pierre angulaire ; hagioscopes.

La réhabilitation de l'église des Capucins d'Embrun en centre d'art contemporain a été précédée d'un diagnostic archéologique réalisé par Nathalie Molina (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives-INRAP), en novembre 2010. Ce diagnostic positif a été approfondi en mars 2011 par une fouille préventive confiée au bureau d'investigations archéologiques HADÈS. Les enseignements de l'enquête de terrain et la découverte d'archives inédites éclairent les conditions d'installation des moines capucins et leur participation au renouveau religieux de cette ville au XVII<sup>e</sup> siècle (2).

Avec les Dominicains, les Augustins et les Carmes, les Capucins constituent un ordre mendiant issu de la branche des franciscains observants. Né d'un courant réformateur apparu en 1519, le mouvement est structuré notamment par Matthieu de Basci. Le troisième prieur de l'ordre, Bernardin d'Asti, en rédige les statuts en 1535. Bénéficiant de la protection de Charles IX, puis autorisés par le pape Grégoire XIII à s'installer en France en 1574, les Capucins fondent une première chapelle à Paris-

Picpus dès 1574. L'ordre essaime rapidement après sa reconnaissance juridique d'autonomie, en 1619 : plus de quatre cents couvents sont créés entre 1575 et 1715, dont près de la moitié (188) entre 1610 et 1643. En 1754, plus de six mille moines capucins vivent dans les 438 couvents que compte la France (3).

Les provinces de Lyon et de Paris sont les deux régions où les fondations de couvents capucins furent les plus nombreuses. Jean Mauzaize a consacré sa thèse au couvent de la rue Saint-Honoré (1574), à Paris. Il a également rédigé de nombreux articles sur la participation des Capucins à la réforme liturgique du XVII<sup>e</sup> siècle, laquelle repose sur le rôle central de la célébration de l'Eucharistie. Outre sa thèse sur les Capucins de la province de Lyon (1575), Bernard Dompnier a étudié leur expansion en Europe et les missions de prédication qu'ils conduisirent pendant la contre-réforme. Plus récemment, le frère Costanzo Cargnoni a publié une enquête magistrale sur l'ordre capucin dont il étudie l'évolution de l'architecture et des

\* Chercheur associé au Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée (LA3M UMR 7298). Société Hadès – antenne PACA.

<sup>1</sup> Équipe de fouille composée de Nathalie Nicolas, responsable d'opération, et de Romain Aimé, technicien responsable des relevés de terrain, société Hadès (21 février-6 mai 2011). Je remercie Annie Fabbri-Vallier et Pierre Faure pour leur précieuse collaboration, ainsi que les responsables de la Bibliothèque Franciscaine Provinciale des Capucins (Paris) pour l'accès à la documentation historique.

<sup>2</sup> Les fouilles archéologiques de couvents capucins sont rares : en 2008, Matthieu Moriamez (INRAP) a fouillé les dépotoirs situés dans les jardins du couvent des Capucins à Thionville (Moselle). Ce couvent avait été fondé en 1627 dans un quartier remanié par l'Armée dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle avec la construction d'une caserne (1695) puis d'un magasin à poudre au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les bâtiments conventuels se situaient en dehors de l'emprise du projet d'aménagement urbain (Cerruti 2010, p. 97, et rapport d'activités de l'INRAP, année 2008, p. 102).

<sup>3</sup> Gerhards 1998, p. 123.

arts mineurs, province par province, au regard de la liturgie (4). S'y ajoutent des études plus anciennes en Provence, troisième région du royaume où les Capucins essaimèrent. Ainsi, Marc, puis Pierre Dubois ont précisé le contexte et le déroulement des fondations des premiers couvents en Provence et dans le comtat Venaissin : Avignon en 1576, Marseille en 1578, Arles en 1583 (5).

Quand ils ne construisaient pas *ex-nihilo* leur couvent, les Capucins réutilisaient des églises abandonnées. Ils s'installèrent à l'entrée des villes où ils occupaient souvent une maison prêtée par un bienfaiteur ou mise à disposition par la communauté (6). Ils cherchèrent à construire leur monastère avec les aumônes données par les dignitaires religieux ou les bienfaiteurs laïcs. Ce fut précisément le cas à Gap où les moines appelés par l'évêque édifièrent leur couvent grâce aux largesses de petits donateurs dans le quartier de l'hôpital, près du torrent du Turelet, en 1614 (7).

Les Capucins furent très impliqués dans la reconquête catholique post-tridentine (8) et ils doivent leur popularité à l'assistance quotidienne qu'ils prodiguèrent aux indigents et aux malades en fondant des confréries et des associations spécialisées dans le secours aux condamnés à mort, aux prisonniers, aux orphelins et aux blessés de guerre (9). En 1637, les consuls de Gap, en guise de reconnaissance de l'action exemplaire des pères pendant l'épidémie de peste de 1630, commandent pour une chapelle de leur église un tableau représentant saint Roch (10). Les Capucins sont sollicités dans les diocèses de montagne par les communautés villageoises les plus démunies. Ainsi, c'est depuis leur couvent de Sisteron qu'ils vont dispenser leurs soins dans les villages voisins. En janvier 1631, deux moines s'installent au cœur même du village de Ribiers. Ils resteront jusqu'à la fin de l'épidémie pour soigner les pestiférés et leur administrer les derniers sacrements. À Sisteron même, ils seront également très actifs au cours de l'épidémie de 1720-1721, et les aumônes régulièrement distribuées par la communauté témoignent de la reconnaissance dont ils jouissent dans cette action (11). Ils conduiront également plusieurs missions d'évangélisation des fidèles à la spiritualité « approximative », notamment dans la vallée du Haut-Buëch (12).

Leur arrivée à Embrun se situe dans l'aspiration partagée par les pouvoirs laïc et ecclésiastique d'enca-

drer les paroissiens. Dans cette ville, les ordres mendiants furent présents très tôt pour seconder le clergé séculier dans sa lutte contre l'hétérodoxie. Ainsi, quand le premier couvent des Franciscains construit *extra-muros*, en 1220, est détruit en 1368, il est reconstruit à son emplacement actuel, à l'est de la ville, après 1413. Durant plus de trente ans, il est remarquable que les Frères aient été autorisés à célébrer leurs offices dans l'église paroissiale Saint-Marcellin et ce, afin qu'ils ne quittent pas la ville. Ils étaient vingt-cinq frères à vivre dans le nouveau couvent, en 1474. Les fresques ornant les quatre chapelles latérales nord, les seules conservées de ce vaste édifice gothique, peintes dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, traduisent par la complexité de l'iconographie et la variété des ateliers identifiés, le rayonnement intellectuel de cet ordre mendiant, qui ne cesse d'étonner au regard de la situation socio-économique de la ville d'alors (cf. *infra*) (13).

## LE SENTIMENT RELIGIEUX À LA FIN DU MOYEN ÂGE

La ville d'Embrun est installée sur une terrasse d'alluvions fluvio-glaciaires formant un massif de poudingues, le *roc*, dominant la plaine de la Durance sur un à-pic de près de quatre-vingts mètres - longeant tout son flanc sud. Durant l'Antiquité, *Eburodunum* est un relais routier établi sur la voie antique, la « *via cottia per Alpem* ». De cette ville mentionnée par le géographe Strabon, aucune occupation n'était attestée archéologiquement jusqu'en 2008, date à laquelle Patrick Reynaud et Elsa Frangin (INRAP) ont mis au jour une *domus* dans un quartier situé *intra-muros*, sur le boulevard Pasteur (14). Cette situation favorable sur la route du comtat Venaissin profite encore à la ville lors de l'installation de la papauté à Avignon [1309-1378]. Néanmoins, à la fin du Moyen Âge, Embrun ne compte pas plus de deux mille huit cents habitants dans la « Terre Commune », ce qui conduit l'historien Georges Montpied à définir une cité « *trop au large dans [ses] murailles* » (15). Pas moins de sept paroisses quadrillent la ville : Saint-Marcellin, Saint-Pierre, Saint-Donat, Saint-Hilaire, Saint-Vincent, Sainte-Cécile et la cathédrale Notre-Dame. Elles sont à la fois le reflet d'un

<sup>4</sup> Cargnoni 1988-1993, tome 4, p. 1469 à 1633.

<sup>5</sup> Dubois 1925 ; Dubois 1974, et Dubois 1976.

<sup>6</sup> En 1605, c'est dans l'ancienne église des Templiers, l'église Saint-Jacques, que la communauté de Grasse (Alpes-Maritimes) autorisa les Capucins à s'installer (Fixot 1996).

<sup>7</sup> Roman 1892, p. 187. Ils avaient renoncé à une précédente tentative de s'y établir, en 1604 (Favier 1993, p. 90).

<sup>8</sup> Duchet-Suclaux 2006, p. 70-71.

<sup>9</sup> Deregnaucourt et Poton 1995, p. 88 ; Caluze 1675-1677, tome 1, p. 21.

<sup>10</sup> Prix-fait du tableau de saint Roch, en l'église des Capucins de Gap, après la peste de 1630, donné à Antoine Rouvier, *maître peintre* de la ville de Digne (23 février 1637), *Annales des Alpes*, tome 7, 1904, p. 245-248, d'après AC Gap ; La peste de 1630 à Gap, *Annales des Alpes*, tome 5, 1901, p. 143-146 ; Favier 1993, p. 91.

<sup>11</sup> Le couvent de Sisteron est construit à partir de 1613, près de la porte Sauve et de la Durance (Guillaume 1897, p. 272, p. 282, et Magnaudeix 2010, p. 131-132).

<sup>12</sup> Une croix érigée à Aspres-sur-Buëch commémore la mission des Pères capucins dans ce village, en 1764.

<sup>13</sup> Énaud 1978.

<sup>14</sup> Reynaud 2008, p. 39-41.

<sup>15</sup> La Terre Commune désigne les paroisses de Puy-Sanières, Puy-saint-Eusèbe, Chalvet, Caleyère, Petit-Puy, Saint-André, Saint-Sauveur et Chorges où l'archevêque et le dauphin sont co-seigneurs (Montpied 1980, p. 21 et p. 123).

habitat dispersé et témoignent d'un encadrement religieux ancien et structuré.

Dans les communautés de montagne de ce vaste diocèse, le vide pastoral a largement favorisé l'éclosion de mouvements hétérodoxes depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle (16). Au premier rang de ces déviations, les adeptes du valdéisme sont tantôt violemment réprimés, tantôt poussés à se convertir par les frères mendiants, au cours de leurs fréquentes missions. En 1366, l'archevêque Pierre Ameilh avait sollicité les franciscains pour le seconder dans un diocèse atteint par la « *zizanie hérétique* » (17). Dans une supplique adressée au pape, il demande l'assistance de quatre frères représentant chacun des ordres mendiants – un franciscain, un dominicain, un carme et un augustin – afin d'instruire les desservants de ses paroisses (18). Entre le milieu du XV<sup>e</sup> et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle une vague sans précédent de reconstruction des églises s'accompagne du transfert de paroisses près des foyers de population. La célébration des offices est autorisée dans les chapelles de hameaux (19). La rénovation pastorale s'exprime alors avec ferveur dans le programme iconographique des fresques qui recouvrent peu à peu, à partir de 1480, les murs des églises et des chapelles : les sujets eschatologiques côtoient le cycle de la Passion, les épisodes de la vie des saints intercesseurs et les images de la Vierge médiatrice (20). L'extraordinaire essor du théâtre religieux mettant en scène la vie des saints patrons de chaque paroisse, à partir des mystères écrits en provençal alpin, ressort de la même volonté de rapprochement des fidèles (21). La vitalité du pèlerinage de Notre-Dame d'Embrun témoigne également de pratiques populaires renouvelées.

Les résultats visibles de cette reconquête religieuse orchestrée par les archevêques d'Embrun, en particulier par Jean Bayle [1457-1494], vont être balayés au lendemain des guerres de religion qui entraînent de profonds remaniements topographiques à l'est de la ville, dans le quartier du Planiol.

## EMBRUN À L'AUBE DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

En 1581, l'ancien palais delphinal qui avait été édifié au début du XIV<sup>e</sup> siècle, est arasé par le chef des troupes catholiques, le duc de Mayenne, qui construit une citadelle sur son emplacement. Durant cette campagne

offensive, Mayenne renforce également les bastions au nord de la ville (22). Sur une vue cavalière datée de 1608, l'ingénieur royal Jean de Beins représente le front polygonal de la toute nouvelle citadelle et le rempart qui s'étend jusqu'au bord du rocher, au premier plan, dans un quartier par ailleurs peu urbanisé.

L'incursion du commandant général des protestants en Dauphiné, Lesdiguières, se solde par le sac de la ville et de sa cathédrale, en novembre 1585. Le *Trésor* de la cathédrale est pillé et une grande partie des archives est brûlée. Les églises Saint-Hilaire, Saint-Marcellin et Saint-Pierre sont finalement détruites, pour laisser place aux nouvelles fortifications. L'église Saint-Vincent est transformée en magasin à poudre. Lesdiguières nomme un gouverneur protestant à la tête de la ville et la cathédrale sert pendant un temps de temple à l'usage du culte protestant. La situation des autres paroisses n'est guère plus enviable. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les églises Saint-Vincent et Sainte-Cécile sont déclarées abandonnées depuis plus d'un siècle – leurs toitures et leurs voûtes étant effondrées. Aussi, le service divin se tient dans l'église Saint-Donat ; cette église située au nord de la ville est donc la seule à avoir été réparée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle (23). Seulement deux mille trois cents habitants vivent alors dans le chef-lieu.

À cette période, la population civile est régulièrement réquisitionnée car la ville est une étape pour les convois militaires qui sillonnent la vallée de la Durance vers le Piémont. Outre le logement et la nourriture des soldats, les habitants subissent les débordements des troupes, en particulier ceux des hommes du marquis d'Uxelles, qui ravagèrent la région en 1628 (24).

La nomination de l'archevêque Guillaume IX d'Hugues intervient dans ce contexte difficile, marqué par une série de mauvaises récoltes et d'hivers rigoureux dont se font l'écho les dépenses de la communauté (25). Guillaume d'Hugues est un ancien moine franciscain du couvent des Cordeliers d'Avignon. Promu général de l'Ordre, il fut chargé d'inspecter tous les couvents des provinces d'Europe. Nommé archevêque en février 1612, son action en faveur d'un renouveau religieux passe par le soutien qu'il porte aux ordres mendiants et aux grandes abbayes du diocèse. En 1628, il consacre l'abbaye bénédictine de Boscodon (Crots) qui avait été détruite par les Réformés et dans laquelle il se réfugie

<sup>16</sup> Paravy 1993, tome 1, p. 339-385.

<sup>17</sup> Bresc 1972, p. 542, lettre n° 361 (25 mars 1368) et p. 600, lettre n° 408 (7 décembre 1368). Au cours de sa mission de prédication dans la Vallouise, pendant l'hiver 1402, le dominicain Vincent Ferrier rapporte que les paysans n'ont suivi aucun prêche catholique depuis plus de 30 ans.

<sup>18</sup> Citée par Paravy 1993, tome 1, p. 340-341, d'après Bresc 1972, p. 737, lettre n° 480 (5 août 1366).

<sup>19</sup> Voir Paravy 1993, tome 2, p. 1268-1274, et Giordanengo 1974, p. 166.

<sup>20</sup> Desvignes-Mallet 1987, en particulier, p. 21-26.

<sup>21</sup> Paravy 1993, tome 1, p. 388-417.

<sup>22</sup> En 1620, le cartographe Nicolas Tassin représente sur un plan la double rangée de bastions, au nord, et le tracé en étoile de la citadelle (Nicolas TASSIN, *Les plans et profils de toutes les principales villes et lieux considérables de France*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1636).

<sup>23</sup> Archives départementales des Hautes-Alpes (désormais ADHA), 1 Q 109 ; AC Embrun, GG 21, mémoire rédigé par la Ville d'Embrun, au sujet des paroisses Sainte-Cécile, Saint-Vincent et Saint-Donat, après 1777.

<sup>24</sup> Favier 1993, p. 151.

<sup>25</sup> AC Embrun, BB 12, registre des délibérations communales, 1643-1649 : travaux sur les ponts suite à des inondations, dépenses suite au passage des troupes armées...

pendant l'épidémie de peste de l'été 1630. De là, il décrit la situation sanitaire d'Embrun où les malades sont alors pris en charge par la maison de l'aumône et placés en quarantaine dans le quartier de l'hôpital (26). Guillaume d'Hugues se montre aussi attentif aux activités des Jésuites dont le collège fondé en 1583 formera des élèves aux disciplines générales (27). Il agrandit l'hôpital du Saint-Esprit, sans doute le plus ancien hôpital de la ville, qui accueillait indigents et pèlerins, en 1641 (28). C'est sous son épiscopat que s'achèvent d'importants travaux structurels dans la cathédrale Notre-Dame, ainsi que la rénovation du pavement du chœur, en 1619 (29). Dans son testament rédigé le 27 octobre 1648, Guillaume d'Hugues déclare vouloir être enterré « dans son église métropole en sa chapelle et dans la tombe qu'il y a fait faire » (30).

### L'ARRIVÉE DES CAPUCINS À EMBRUN

La paix d'Alès (1629), tout en confirmant la liberté d'exercice du culte réformé, supprime les privilèges politiques et militaires des protestants, et les prive de leurs places de sûreté. Cet édit qui prescrit la démolition des fortifications de villes et de châteaux qui ne sont pas situées sur les frontières, prévoit la destruction de la citadelle d'Embrun (31). En août 1633, après avoir réparé une partie seulement des fortifications de la ville, Louis XIII décide de concéder les terrains vacants aux Capucins, et leur accorde des privilèges comme celui « d'accepter les aumosnes et dons qui leur pourront estre faitz pour construire et édifier audit lieu [Embrun] et place une esglise (...) » (32). C'est le préalable nécessaire à la fondation d'un couvent, fût-il construit avec des matériaux récupérés *in situ*. En effet, « (...) Sa Majesté désirant pour ces raisons gratifier et favorablement traiter lesdits pères capucins et leur donner moyen de fonder et établir un couvent de leur ordre dans son pays de Dauphiné sur le chemin d'Italie, leur a accordé et fait don du lieu et place où estoit cy devant bastie la citadelle d'Embrun, laquelle depuis naguères elle a fait démolir ensemble de tous et chascuns les matériaux

provenantz de ladite démolition pour icelle achever, construire et édifier en ladite place ung (barré : maison et) monastère de leur ordre (...) »<sup>33</sup>.

Plus tard, en avril 1790, l'inventaire des biens des Capucins confirme que l'église est construite à l'emplacement de la citadelle rasée (34). Conformément aux prescriptions des pères fondateurs de l'Ordre, le couvent fut donc installé près des remparts, mais *intra-muros* (35). Avant l'achèvement de leur couvent, les premiers frères auraient vécu dans un hospice situé au nord de l'église paroissiale Saint-Vincent, alors démolie (36).

D'après le cadastre de 1683, l'église confrontait au nord le cimetière des protestants dont les Capucins étaient séparés par une muraille. Un muancier rédigé à la même période confirme que « Messieurs de la R.P. Réformée [possèdent un] temple et cimetière y joignant au palais, juxte la muraille de la ville du levant, jardin des Capucins du midy séparé par une muraille (...) » (37). Le cadastre de 1683 établit que les Capucins sont propriétaires d'une église, d'un cloître et d'un jardin situés sur le « roch du palais » (38). C'est dans ce quartier également nommé quartier du Planiol qu'était édifié le palais delphinal depuis 1314 ; il fut détruit en 1581 par les catholiques.

Le quartier sera fortement touché lors du siège de la ville par les hommes du duc de Savoie, en juillet 1692. D'après le témoignage d'un habitant qui assiste au siège, le 5 août, « l'on fit des retranchements au costé des Capucins aux murailles de leur verger vers le Roc et dans leur galerie » (39). Vauban inspecte alors en urgence le front des Alpes et propose des solutions pour améliorer la défense (40). Outre la réutilisation des bastions existants, le commissaire général aux fortifications préconise d'agrandir les fossés, d'étendre les glacis et les chemins couverts. Il ordonne la construction de la caserne *Delaroché* et de la *Manutention*, à l'ouest ; et d'une poudrière, au sud.

<sup>26</sup> Guillaume 1907, p. 39-40 ; Pellas 2010, p. 49-50, d'après ADHA, 2 H suppl. 99 et 149.

<sup>27</sup> Il consacra leur église le 13 novembre 1644, d'après Humbert 1972, p. 312 ; Dioque 1996, p. 243, et Guyard 2003, p. 122.

<sup>28</sup> D'après son biographe Honoré Fisquet (Fisquet 1868, tome 2, p. 967). Cette réparation daterait de 1643, selon Pellas 2010, p. 19, d'après 2 H suppl. 169.

<sup>29</sup> Fournier 1890-1892, tome 3, p. 483-490.

<sup>30</sup> Fisquet 1868, tome 2, p. 969, et Brès 1995-1996, p. 57.

<sup>31</sup> « Édit de grâce » ou « paix d'Alès », 27 juin 1629 (Bluche 1990, p. 55 ; Hubac 2010).

<sup>32</sup> Humbert 1972, p. 312, d'après Archives de Vincennes (Service historique de la Défense), A1/14, pièce 211, brevet portant permission de construire un couvent de Capucins à l'emplacement de la citadelle d'Embrun, 9 août 1633 (minute) ; A1/56, pièce 19, 12 août 1633, lettres patentes portant don du lieu où était bâtie la citadelle d'Embrun ; A1/62, pièce 16, lettres patentes portant établissement du couvent des Capucins à Embrun à la place de l'ancienne citadelle, août 1640 (copie).

<sup>33</sup> Archives de Vincennes (Service historique de la Défense), A1/14, pièce 211, 9 août 1633.

<sup>34</sup> ADHA, 1 Q 109, 29 avril 1790, inventaire du mobilier, de la bibliothèque et des effets de la sacristie des Capucins, cahier papier n.p., article 1<sup>er</sup>.

<sup>35</sup> Caluze 1675-1677, tome 1, p. 149 : « de la réception des lieux » (Constitutions publiées lors de la première congrégation générale au couvent d'Alvacina, 1529).

<sup>36</sup> Gaillaud 1874, p. 369-370, et Fournier 1890-1892, tome 3, p. 3.

<sup>37</sup> AC Embrun, CC 43 à 46, fin XVII<sup>e</sup> siècle, volume 2, f<sup>o</sup> 541 r<sup>o</sup>.

<sup>38</sup> AC Embrun, CC 42, *cadastre de la ville et cité d'Embrun parfait en mil six cens quatre vingt trois...*, f<sup>o</sup> 481 v<sup>o</sup> : « Pour leur cloistre, église et jardin sur le roch du palais, paroisse St Vincent, juxte les murailles et la ville du levant, le précipice du roch au midy, le passage du roch au couchant et partie midy et partie septentrion avec le cimetière de Messieurs de la R[eligion] P[rétendue] R[éformée], muraille entre ».

<sup>39</sup> Guérin-Long 1928, p. 18 : témoignage de Jean Dioque, procureur au bailliage d'Embrun.

<sup>40</sup> Blanchard 1996, p. 326.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une douzaine de frères vit dans le couvent capucin d'Embrun - atteignant en cela des effectifs sensiblement inférieurs aux congrégations capucines du Dauphiné (Grenoble et Romans, par exemple) (41) - mais similaires à ceux de Gap où résident douze moines à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (42). Les archives ont conservé plusieurs actes témoignant des missions de ces moines évangélistes qui prêchèrent dans le diocèse, au moins depuis 1662. On ignore cependant si toutes ces missions furent confiées à des Capucins originaires du couvent embrunais. Les frères resteront à Embrun jusqu'en août 1791, date à laquelle, en application des mesures de regroupement des congrégations religieuses, ils seront contraints de rejoindre ceux de Gap (43).

Après la Révolution, la reconversion du couvent en caserne et en salle d'armes est immédiate (44). En avril 1792, les biens des Capucins figurent dans le domaine de la Nation : « *maison, jardin, église* » qui ne peuvent être vendus puisqu'ils sont partiellement affectés à la garnison de la ville (45). En 1798, l'église est utilisée pour le campement des troupes et deux magasins à poudre sont aménagés dans l'enclos du couvent (46). Dans une note rédigée en 1802, le capitaine du Génie Rous-Lamazelière identifie les bâtiments et les terrains réutilisés par l'armée : « *l'enclos des Capucins dont la terre plein de la place fait partie renferme les deux magasins à poudre et une poterne. Le couvent est au milieu de ce petit enclos, il y a le magasin coté 29 à l'est, celui coté 14 au sud et les casernes cotées 26 et 27 à l'ouest et l'église au nord qui sert de salle d'armes à l'artillerie (...)* » (47). Après le déclassement de la place-forte d'Embrun, en 1878, un bataillon de chasseurs alpins s'y installe (1889) (48). La longue occupation de l'Armée s'achève en 1982 : la Municipalité devient alors propriétaire de ce bâtiment qu'elle affecte à ses services techniques jusqu'en 2007.

L'étude du bâti a donc consisté à reconnaître la topographie du site à l'arrivée de frères, à préciser la chronologie de construction de l'église, et à démêler l'écheveau de ses occupations successives.

## DESCRIPTION DE L'ÉGLISE

L'édifice tel qu'il était conservé au moment de l'étude, en février 2011, se présentait sous la forme d'un bâtiment rectangulaire de 17 m de large et 33 m de long, hors œuvre. Il était composé d'une seule nef avec deux chœurs aménagés dans le prolongement de celle-ci, à l'est. Une chapelle latérale s'ouvrait, au nord, dans la deuxième travée de la nef (fig. 1). À l'intérieur, tous les murs écroûtés ont été enregistrés comme des entités archéologiques, avec leur structure interne (mise en œuvre, formes, matériaux) et leur relation stratigraphique. Ces observations sont restreintes dans l'aile nord de l'édifice, mais jointes aux résultats des sondages de l'INRAP et aux indications des actes notariés, elles permettront de formuler des hypothèses sur la fonction et l'origine de la chapelle latérale.

Toutes les maçonneries de la nef comme du chœur sont constituées de moellons et de galets, hourdés au mortier de chaux, et non assisés. Ces pierres sont presque exclusivement des galets provenant du Queyras et des flysch à Helminthoïdes. Des blocs de calcaires schisteux, grossièrement équarris, sont choisis pour les piédroits intérieurs. Tous les chaînages d'angles et les voussoirs sont en carneule, cette pierre cavernueuse de couleur ocre-orangée, dont les affleurements les plus proches se trouvent dans le vallon de Boscodon (Crots). D'autres pierres enfin ont sans doute été prélevées dans le substrat. Nombre d'encoches murales sont bouchées au plâtre gros, de même pour les châssis des ouvertures basses du chœur. Après écroûtage, la restauratrice Dominique Luquet a mis en évidence des enduits stuqués représentant un faux appareil sur l'arc triomphal du chœur et sur les arcs-doubleaux (49).

### Le plan d'ensemble

L'église est composée d'une nef de trois travées de plan barlong (5,75 m x 8,90 m), couvertes de voûtes d'arêtes. Longue de 18 m et large de 8,90 m, la nef s'achève à l'est par un arc triomphal qui précède le premier chœur. Les murs de la nef sont sensiblement plus épais au nord qu'au sud (respectivement 1,35 m pour 1,25 m), et la longueur totale de l'église, chœurs

<sup>41</sup> Humbert 1972, p. 359 ; effectifs à Grenoble à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : 24 ; 14 en 1790. À Romans à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : 17 ; 10 en 1790 (Favier 1993, p. 260).

<sup>42</sup> Nicollet 1911-1912, p. 226.

<sup>43</sup> En 1769, la commission des réguliers décrète la suppression des couvents aux effectifs inférieurs à 15 moines (Goubert, Roche 1984, p. 369 ; Guyard 2003, p. 121).

<sup>44</sup> À l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, la réquisition des couvents pour les transformer en casernes est une solution rapide et économique décidée par l'État. Voir l'exemple du couvent de la Visitation à Angers (Le Rouzic 2011).

<sup>45</sup> ADHA, 1 Q 388, pièce papier, avril 1792, « état des domaines corporels appartenant à la Nation, à quelque titre que ce soit, même de ceux aliénés aux Municipalités, et non encore revendus, dans l'étendue du bureau d'Embrun », art. 41.

<sup>46</sup> ADHA, 1 Q 473, 27 Ventôse An VI [17 mars 1798], « état sommaire des bâtiments et établissements militaires compris dans la Direction d'Embrun ».

<sup>47</sup> ADHA, 1 Q 473, 14 Thermidor An X [2 août 1802], « état des édifices et terrains nationaux de la place d'Embrun propres au casernement, magasin de tous genres, hôpitaux et autres établissements militaires à conserver à la disposition du ministre de la guerre et de ceux qui pourraient être remis au ministre des finances (...) ».

<sup>48</sup> ADHA, R 1796, pièce papier, extrait des délibérations du conseil municipal d'Embrun, 3 mars 1889 : « convention pour l'installation des troupes alpines ».

<sup>49</sup> Luquet 2009, p. 10-13, et Marquillie 2009, p. 32. Parmi les décors remarquables, on peut citer le cartouche peint au revers de la façade représentant un aigle, un croissant de lune, une tête de lion, une étoile, et le chiffre 29. Il témoigne du passage du 6<sup>e</sup> régiment de Tirailleurs Marocains avant la seconde guerre mondiale.

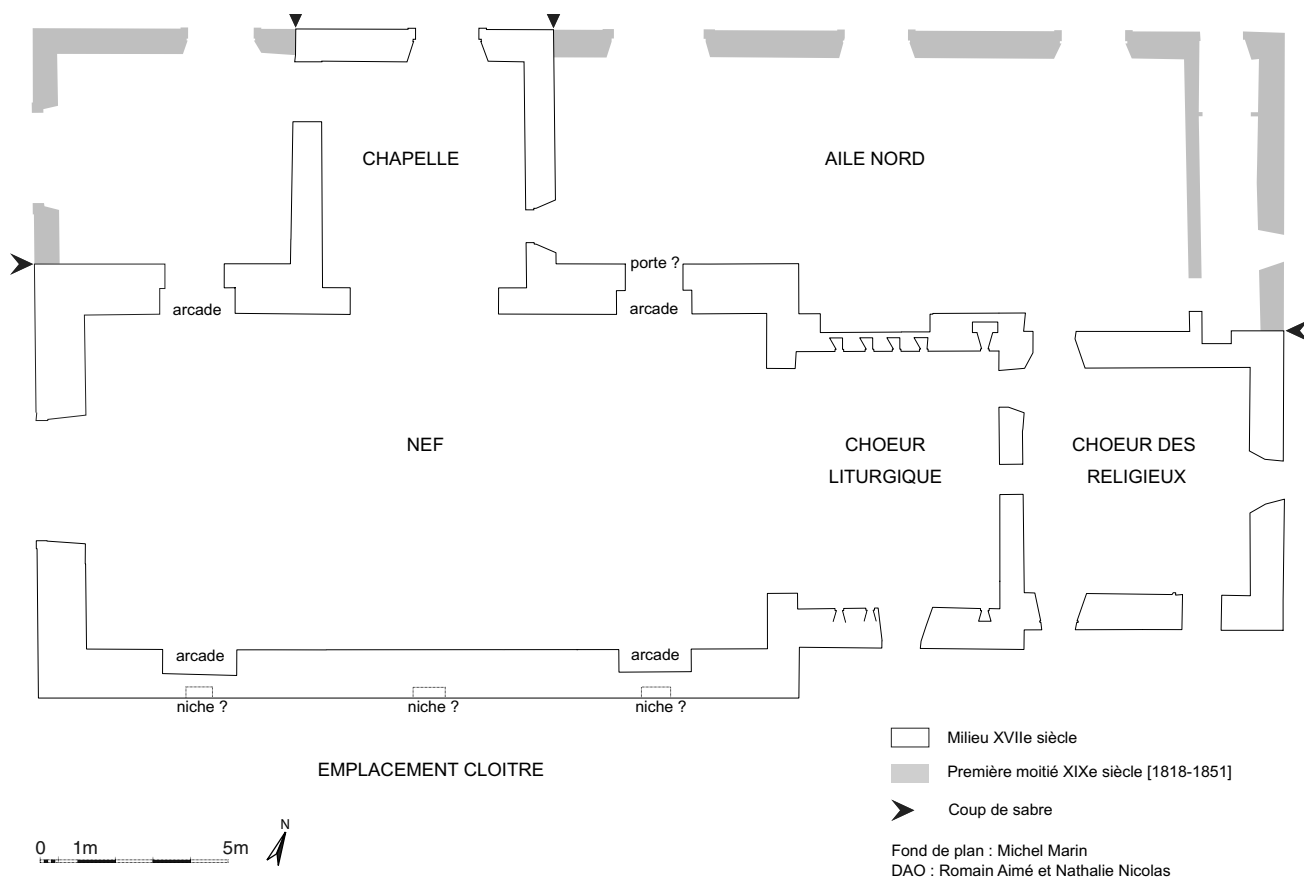


Fig. 1 : Plan de l'église des Capucins d'Embrun avec ses phases de construction, fond de plan Michel Marin, DAO Romain Aimé et Nathalie Nicolas.

compris, atteint 32,75 m. Au nord, une arcade aménagée dans la deuxième travée de la nef ouvre largement sur une chapelle (5,30 x 5,85 m) qui ne possède aucun vocable particulier. L'aile qui est accolée entre cette chapelle et les deux chœurs de l'église, au nord, est percée de cinq portes cochères en plein cintre. Ces dernières sont surmontées de larges ouvertures oblongues qui donnent accès aux combles du bâtiment. Cette aile est clairement adossée à la nef et les deux façades sont partagées par un coup de sabre ininterrompu.

Un deuxième chœur est construit dans le prolongement du premier et ne s'en distingue que par sa largeur légèrement réduite. Le premier chœur, de plan rectangulaire (6,80 x 5,35 m), est couvert d'une coupole surbaissée, de plan barlong, reposant sur des pendentifs. Le deuxième chœur est carré (6 x 6 m - mesures prises dans l'œuvre). Dans l'ordre capucin, cette spécificité architecturale répond à une pratique liturgique : le premier chœur est le chœur liturgique, le « *coro per celebrare* » ou « *presbiterium* » évoqué dans les traités d'architecture ; le deuxième est le « *coro per officiare* » exclusivement utilisé par les moines (cf. *infra*).

La façade de l'église est munie d'une porte charretière dotée d'un arc composite assemblé avec des voussoirs en cargneule (fig. 2). Au-dessus, une serlienne



Fig. 2 : Façade de l'église avant le début des travaux, décembre 2010, cliché Marie Augustin (Ville d'Embrun).

donnait accès au premier étage de l'édifice. Cette triple ouverture, classiquement composée d'« *une baie centrale couverte d'un arc en plein cintre et de deux baies latérales couvertes d'un linteau* » (50), est assemblée en pierres à l'extérieur, et en briques à l'intérieur.

Un plancher intermédiaire installé dans la nef et dans la chapelle latérale a été démonté lors des travaux de

<sup>50</sup> Pérouse de Montclos 2007, p. 93.

réhabilitation, en janvier 2011. L'utilisation de ce plancher étant évidemment incompatible avec la fonction culturelle de l'édifice, son aménagement est donc postérieur à la construction de celui-ci. Le mur pignon de l'aile latérale est percé, au premier étage, d'un groupe de trois baies rectangulaires, à la modénature identique aux baies latérales de la serlienne précédente. Ces baies surmontent une porte cochère couverte d'un arc en plein cintre reposant sur des impostes non moulurées. Le style de ces deux façades est relativement harmonieux et la forme de la serlienne assez originale. Cependant, le profil surhaussé de la porte charretière lui confère un déséquilibre - signe d'un remaniement postérieur à la construction de l'église (fig. 2).

Les percements du chevet dans le deuxième chœur sont également postérieurs à la construction de l'église et le caractère hétéroclite de leur aménagement témoigne de remaniements désordonnés et sans conception d'ensemble. Tout d'abord, la fenêtre située au rez-de-chaussée a été murée avec des briques et du ciment, puis retaillée en porte de la même largeur, avec des piédroits en cargneule et en briques. À l'étage, la fenêtre couverte d'un arc segmentaire et aménagée avec des claveaux de cargneule paraît homogène mais en regardant de plus près, on observe une pierre de taille en réemploi dans l'appui de la fenêtre : il pourrait s'agir d'un tailloir, d'une base de pilastre ou d'une moulure quelconque (fig. 3).

Chaque doubleau de la nef repose sur des pilastres qui ne descendent pas jusqu'au sol (fig. 4). Ces pilastres coffrés en plâtre sont coiffés par une corniche moulurée dont certaines sont entaillées verticalement, sans doute pour y loger une cloison légère. Chacune des trois

travées de la nef est éclairée par une large baie en plein cintre, au nord comme au sud - sauf dans la deuxième travée qui donne accès à la chapelle latérale nord. Elles sont particulièrement grandes et mesurent toutes plus de trois mètres de haut.

Au bas du mur gouttereau sud, au droit de ces fenêtres hautes, trois ouvertures murées étaient partiellement recouvertes par un enduit de ciment. Depuis l'extérieur, elles sont assemblées avec des pierres posées de chant formant arc, et des piédroits en blocs non taillés. Celle qui est située dans la deuxième travée ne traverse pas le mur et n'a pas de seuil : il ne s'agit donc pas d'une porte mais d'un aménagement accessible uniquement depuis le cloître (*armarium* ou niche murale ? - fig. 1).



Fig. 3. : Chevet de l'église et son aile latérale, vus depuis l'est, cliché Nathalie Nicolas.



Fig. 4 : Mur gouttereau sud, deuxième et troisième travées de la nef, avec le niveau d'arrachement du plancher, cliché Nathalie Nicolas.



La baie de la première travée a conservé son module d'origine, alors que les deux suivantes ont été agrandies en partie basse. Comme ces baies avaient de larges ouvertures sur l'extérieur (H : 2,50 m, l : 1,05 m, pour la première), même si elles étaient peu ébrasées vers l'intérieur, la nef devait être particulièrement lumineuse.

Deux arcades surbaissées aménagées dans le mur sud, situées au rez-de-chaussée, au milieu de la première et troisième travée, étaient conservées sous un enduit de ciment. Après écroûtage, les piédroits en pierres dressées et l'arcade sont apparus. Ces deux arcades, de facture identique, sont donc clairement contemporaines de l'érection de l'édifice (chapelles ?). Elles avaient leur pendant dans le mur gouttereau nord : celle qui se trouvait dans la première travée a été réouverte et intégrée au projet muséographique. Dans la niche de la troisième travée, une ancienne porte très étroite (0,76 x 2,40 m) a été mise au jour lors des travaux.

Les seuls aménagements encore visibles dans le premier chœur, avant écroûtage, étaient les deux fenêtres en plein cintre percées dans les murs latéraux. Celle du mur sud était très remaniée, condamnée dans sa partie centrale, puis retaillée dans sa partie basse - lui donnant cet aspect très hétérogène depuis l'intérieur.

Dans la deuxième travée de la nef, le mur est interrompu par une arcade composée d'un arc clavé en carneule, et de piédroits en gros blocs de pierre sommairement dressés. Deux corbeaux en pierre - dont l'un est bûché - encadrent cet arc qui donne accès à la chapelle latérale nord (fig. 5). Cette dernière était animée de deux fenêtres hautes qui dispensaient largement la lumière à l'intérieur grâce à une vaste prise de jour sur



Fig. 5 : Chapelle latérale nord, vue depuis la nef, cliché Romain Aimé.

l'extérieur et la forte pente de son appui. Une porte rectangulaire très étroite (0,88 m) faisait communiquer la chapelle et les bâtiments conventuels situés au nord (cf. *infra*). Toutes les maçonneries de la chapelle étaient liées entre elles, ce qui permet d'affirmer que la chapelle a été construite en même temps que l'église.

L'originalité du décor sculpté de la nef évoque le bienfaiteur du couvent embrunais et l'appartenance de l'église à l'ordre capucin. Quatre bas-reliefs aux insignes de l'archevêque Guillaume IX d'Hugues sont insérés dans les arcs-doubleaux de chaque travée. Un bas-relief coiffant l'arc à l'entrée de la chapelle nord représente dans un médaillon ovale, deux bras qui se croisent, sous une croix latine avec, au-dessous, un blason à trois fasces et trois étoiles, une couronne et une croix latine tréflée peinte en rouge (cf. *infra* – fig. 5 et 6).

Le décor peint extérieur est indigent et son analyse fait ressortir des incohérences de datation. Ainsi en est-il du cadran solaire peint à l'argile rouge (au « bori ») qui flanque la baie de la troisième travée du mur gouttereau sud. Fonctionnant avec un style métallique terminé en fleur de lis, numéroté en chiffres romains de I à XII, il porte le chronogramme « 1732 » et la devise « FORTE TUA », littéralement « Peut-être la tienne » [la dernière heure]. Au centre d'un demi-cercle figurant le soleil, est peint au pochoir un blason évoquant la forme générale des armoiries de l'archevêque Guillaume IX d'Hugues. Ce blason n'est donc pas celui de l'archevêque d'alors,



Fig. 6 : Bas-relief avec l'insigne des Capucins et les armoiries de l'archevêque Guillaume IX d'Hugues, cliché Nathalie Nicolas.

Pierre IV Guérin de Tencin (51). Or, on remarque que ce cadran surmonte un cartouche avec la date de « 1842 » peinte en noir. Aussi, l'apposition du blason au pochoir pourrait dater de la même période, et serait une création inspirée du blason de l'archevêque Guillaume d'Hugues, en particulier des bas-reliefs visibles dans l'église.

### Les aménagements spécifiques mis au jour dans le chœur liturgique

Les prescriptions archéologiques émises en amont du projet de réhabilitation de l'église ont offert l'occasion unique pour les archéologues de comprendre les aménagements liturgiques, grâce à une fouille sédimentaire de l'ensemble du premier chœur (38 m<sup>2</sup>), mais aussi en redécouvrant les parements qui, depuis la Révolution, avaient subi de profonds remaniements du fait du changement radical d'affectation du bâtiment. L'étude sédimentaire excluait la fouille de la nef dont les niveaux modernes ont été détruits au XIX<sup>e</sup> siècle, et du chœur des religieux qui n'était pas touché par le projet de réhabilitation.

Le chœur liturgique a donc fait l'objet d'une étude très précise et globale, prenant en compte les aménagements au sol et les élévations. Le mur oriental du premier chœur, formant mur de refend avec le deuxième chœur, comptait plusieurs ouvertures : deux portes latérales au rez-de-chaussée (dont une est bouchée avec des parpaings), surmontées de deux ouvertures également symétriques, mais difficiles à caractériser en l'absence de piédroits bâtis, et à cause de l'emploi de matériaux hétéroclites (bois, plâtre et pierres). En l'état, il est difficile de préciser si ces deux ouvertures étaient des niches ou des fenêtres. Elles sont à présent murées avec des briques liées au plâtre. De part et d'autre des portes inférieures, se trouvent deux niches concaves voûtées en cul-de-four, aménagées dans l'épaisseur du mur. La première niche est entièrement maçonnée en plâtre ; la seconde comporte une base en cargneule, creusée en forme de cuvette. Enfin, au milieu du mur, il y avait un ancien passage, partiellement muré et réduit à une ouverture rectangulaire. Cette ouverture ne présente ni les attributs d'une porte, ni ceux d'une fenêtre complète, mais il est certain qu'elle permettait de voir les offices qui se déroulaient dans le chœur liturgique (fig. 7).

Dans ce chœur, les principales découvertes sont les huit ouvertures biaisées ménagées dans les murs latéraux. Au sud, trois ouvertures rectangulaires, à ébrasement extérieur, ont été mises au jour. Elles étaient totalement indétectables dans le parement extérieur. Chacune des ouvertures avait un encadrement en plâtre, un linteau en bois ou en pierre. Elles étaient partiellement obstruées avec des pierres et des blocs de mortier de chaux, non liés. Face à la baie très remaniée du mur sud se trouvait une fenêtre haute (2,50 x 1,80 m) en plein cintre. Cinq ouvertures biaisées, également à ébrasement extérieur, ont

été dégagées dans la partie inférieure de ce mur nord. Elles sont toutes maçonnées avec des blocs de calcaire, des galets et des cargneules, avec un encadrement en plâtre. Dans le mur nord comme dans le mur sud, ces ouvertures aux dimensions standardisées (environ 0,25 x 0,40 m), présentent un ébrasement asymétrique, toujours orienté vers l'intérieur et le centre du chœur. Elles sont entièrement intégrées aux maçonneries du mur, et sans doute contemporaines de sa construction.

## SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS CHRONOLOGIQUES

### La construction initiale

Tous les murs de la nef, de l'arc triomphal à l'entrée du chœur liturgique et de la chapelle latérale nord étant liaisonnés, l'ensemble de l'édifice a été bâti lors d'une seule phase de construction. Les parements sont homogènes et procèdent d'une même technique d'assemblage. Les encoches murales bouchées, ou encore béantes, situées de part et d'autre des fenêtres du mur gouttereau sud, ont pu servir pour dresser les cintres des voûtes ou pour la pose d'un décor. D'autres encoches ont été observées sur les arêtes des piédroits de l'arc triomphal au revers du mur de l'arcade de la chapelle nord et dans ceux de l'arc triomphal à l'entrée du chœur. Toutes ont été bouchées. Parfaitement symétriques, les secondes ont pu servir pour tenir les cintres lors de la construction des arcs. Les niches ou arcades aménagées dans l'épaisseur du mur sud (première et troisième travées) et dans la troisième travée du mur gouttereau nord sont conçues dans le projet initial de construction de la nef.

Quatre blasons, en plus du médaillon sculpté situé sur l'arc de la chapelle latérale (cf. *supra*), rythment les travées de la nef. Tous sont aux armes de l'archevêque Guillaume IX d'Hugues [1612-1648] : « *D'azur, à un lion d'or, chargé de trois fasces de gueules, brochantes, sur le tout, surmonté de trois molettes d'or de six rais, rangées en chef* » (52). On observera que les deux premiers blasons sont au centre de chacun des arcs-doubleaux des deux premières travées, mais ils sont disposés tête-bêche, pour être vus indifféremment en entrant ou en sortant de l'église. Assez paradoxalement, les deux blasons placés sur l'arc triomphal et au centre de la coupole du chœur sont les moins soignés : dans le premier, le haut-relief est très empâté ; dans le second, la composition est maladroite et la position du lion décentrée. Le plus abouti de ces blasons, et le plus fin dans l'exécution et l'équilibre des formes, est celui qui se trouve dans la première travée. Ce décor architectural sobre mais répétitif, s'il ne suffit pas à dater le bâti, rappelle à tous l'identité de celui qui fut le bienfaiteur des Capucins à Embrun.

Ces premiers éléments de phasage de la construction, nés de l'observation des maçonneries et des décors archi-

<sup>51</sup> Les armes de l'archevêque Pierre IV Guérin de Tencin [1724-1740], sont « *d'or à un olivier arraché de sinople, au chef de gueules chargé de trois besans d'argent* », d'après Fisquet 1868, tome 2, p. 1017.

<sup>52</sup> D'après Fisquet 1868, tome 2, p. 970.



Fig. 7 : Mur mitoyen entre le chœur liturgique et le chœur des moines, cliché Romain Aimé, DAO Romain Aimé, Nathalie Nicolas.

tectoniques, sont corroborés et complétés par la fouille sédimentaire. Au vu des niveaux agricoles qui reposaient sur le substrat, encore partiellement conservés dans le chœur, le secteur n'était pas urbanisé à l'arrivée des Capucins. Aucune substruction antérieure n'a été mise en évidence non plus dans les maçonneries du chœur. Dans un premier temps, un remblai destiné à niveler le terrain a été apporté partout sur la zone : il est composé de blocs de pierres, de chaux et de terre, avec de nombreux ossements d'animaux. Cette couche contenait du mobilier céramique résiduel (53). Sur une couche de sédiments mêlés de blocs de chaux et de fragments de matériaux de construction, était posée une couche horizontale de terre compactée, avec des nodules de chaux, correspondant au niveau du chantier de construction.

Les fondations des murs du chœur sont massives à défaut d'être soignées : les murs latéraux - au demeurant assez épais (1,05 m) - avaient un, voire deux ressauts en soubassement. Une chape de fondation très épaisse assoit le mur de refend des deux chœurs. À titre de comparaison, le mur gouttereau sud de la nef repose sur une

fondation plus large constituée de deux assises de gros blocs (54). Quant aux fondations des piédroits de l'arc triomphal, elles sont construites avec un soin particulier. Le piédroit sud dispose ainsi d'un premier massif carré, très large, sur lequel repose un ressaut, de part et d'autre du pilier, et sur lequel s'appuie enfin le mur de cloisonnement situé à l'entrée du chœur. Le fait que la fondation du mur sud du chœur repose entièrement sur les fondations du piédroit de l'arc triomphal induit une progression du chantier d'ouest en est. Le mur de cloisonnement de l'entrée du chœur a été élevé lors de la première phase de construction. En effet, les remblais apportés avant la construction des murs du chœur reposent et s'appuient contre ce muret.

Les données archéologiques recueillies lors de la fouille du chœur liturgique permettent donc de proposer une chronologie relative ordonnée en deux phases dont la première voit l'édification de l'église et de la chapelle latérale, et la seconde phase s'achève par l'aménagement du chœur liturgique. Cette phase est jalonnée par un élément de datation absolue : la pierre millésimée

<sup>53</sup> Un fond de bol ou de coupe, avec un décor floral ou géométrique au trait ; et surtout le bord d'une écuelle à marli, avec un décor floral et géométrique incisé, sur engobe et glaçures (fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle).

<sup>54</sup> Molina 2011, p. 31.

« 1647 ». Les caractéristiques d'enfouissement de cette pierre permettront de la situer dans le phasage du chantier et de comprendre si elle a été installée au début, au milieu ou à la fin des travaux.

### La pierre angulaire

La fouille a en effet révélé un aménagement spécifique du chœur marquant une étape importante dans la construction de l'église et de l'achèvement du chœur : c'est la pierre portant une inscription gravée comptant sept lignes, à laquelle il faut ajouter au moins une ligne (la première) dont on a pu voir une lettre - « C » ou « G » - à la fin de la ligne - ainsi que le bras d'une croix gravée dans l'angle supérieur droit (fig. 8) (55). Ainsi, la pierre complète était approximativement carrée. La lecture est la suivante : S<sup>o</sup>(ancto). IOSEPH HONORE(m) / GUILL(elmus). A<sup>r</sup> (archiepiscopus). EBRUD(dunensis) (56) / DEVOTIONIS ERGO / CÆPIT ET DEO DANTE / PERFICIET ÆDIFICI[um] / [une croix] M(ense). MAR<sup>o</sup>(tio). D(ie). XIX. IPSA D[I]E / [une croix] S(anc)<sup>ti</sup> ANNO 1647.

Et la traduction serait la suivante : « Guillaume, archevêque d'Embrun, a commencé par dévotion cet édifice en l'honneur de saint Joseph et, Dieu aidant, l'achèvera le 19 mars de la sainte année 1647 » (57). À la dernière ligne, deux croix grecques sont gravées dans les angles. Le millésime constitue une date autour de laquelle la chronologie de construction s'échafaude. Cette inscription précise que l'archevêque Guillaume



Fig. 8 : Pierre angulaire mise au jour dans le chœur liturgique, cliché Romain Aimé.

d'Embrun achèvera la construction de l'édifice – *aedificium* – le 19 mars 1647. Dans son acception littérale, l'édifice désignerait l'église et pas seulement le chœur. D'après cette inscription, l'édifice - et en particulier le maître-autel du chœur où la pierre est enfouie -, est placé sous la protection de saint Joseph. Or, ce culte qui n'apparaît en Occident qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle n'est pas anodin à Embrun où deux confréries de Saint-Joseph existaient alors (58). Ces confréries de laïcs entretenaient plutôt des autels dans la cathédrale Notre-Dame, mais la confrérie de Notre-Dame des Anges avait son autel dans l'église des Capucins (59).

Cette pierre n'atteste pas l'achèvement de l'édifice à la date indiquée, mais elle porte dans ses lignes tous les attributs d'une pierre de consécration : le patronage, le nom du prélat consécrateur et l'année. On retiendra pour elle le nom de pierre « fondamentale » ou « angulaire » (cf. *infra*). Un soin tout particulier a été mis en œuvre pour l'installer, la sceller et donc la protéger de la vue. Les deux coffrages maçonnés qui l'enchaînaient prouvent que cette pierre ne peut être un réemploi.

Il est possible techniquement que le mur est du chœur fut entièrement construit et qu'un emplacement ait été laissé pour enterrer la pierre angulaire. Le procès-verbal de pose de la pierre angulaire de l'église des Récollets, à Briançon, en 1729, prouve que ce type de cérémonie se distingue de la consécration de l'édifice - laquelle est une cérémonie liturgique (cf. *infra*). Cependant, cette installation aurait laissé un logement plus distinct à la base du mur.

Compte tenu des enseignements archéologiques et des sources écrites, on retiendra l'hypothèse selon laquelle la pierre angulaire a été enfouie alors que le mur est du chœur n'était pas encore élevé. Son enfouissement marque une étape importante dans l'achèvement de la construction par le chœur, prévue pour le 19 mars 1647.

### Les ouvertures basses du chœur

La compréhension de la fonction de ces ouvertures basses doit tenir compte de leur plan, de leur dimension et de leur insertion dans les murs, en particulier par rapport au sol. Côté nord, les quatre premières ouvertures basses sont relativement peu espacées entre elles (moins de 0,50 m) et le profil asymétrique de leur ébrasement est dirigé vers le centre du chœur. Deux de ces ouvertures, dans le mur nord et le mur sud, sont isolées

<sup>55</sup> La mise au jour de la totalité de la pierre aurait mis en péril le soubassement du mur de refend.

<sup>56</sup> Formes anciennes pour « Embrun » : *Eburodunum* durant l'Antiquité ; *Ebredunum* au Moyen Âge ; *Ebrun* au XVI<sup>e</sup> siècle, puis *Ambrun* à partir de cette date. A donné l'adjectif *Ebredunensis*, d'après Roman 1884, p. 57. Une inscription contemporaine mentionnant Guillaume « *archiepiscopus Ebredunensis* » est publiée par Fournier 1890-1892, tome 2, p. 671.

<sup>57</sup> Je remercie David Lavergne, ingénieur de recherche au Service régional archéologique Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour son aide dans la transcription.

<sup>58</sup> D'après Brès 1995-1996, p. 49, et Paravy 1993, tome 1, p. 610. Il y avait huit confréries à Embrun au début du XVI<sup>e</sup> siècle, 13 au XVII<sup>e</sup> siècle. Les plus actives étaient les confréries des Trois-Corps-Saints (1510), du Saint-Esprit (hôpital), du Saint-Sacrement, du Saint-Nom, des Cinq-Plaies (pénitents blancs, 1564), de Saint-Sébastien, de Notre-Dame du Rosaire. Les deux confréries de Saint-Joseph protégeaient les agonisants et les artisans. En 1647, l'archevêque Guillaume IX d'Hugues approuva les statuts de la confrérie de Saint-Eloi qui regroupait tous les artisans du métal de la ville (Brès 1988, p. 60).

<sup>59</sup> Brès 1995-1996, p. 50, d'après une mention testamentaire non cotée.

et aménagées très près de l'angle nord-est et sud-est du chœur. Leur plan en oblique est rigoureusement identique. Comme la lumière pénètre déjà largement dans le chœur par les deux fenêtres hautes, l'hypothèse de fenêtres supplémentaires est insatisfaisante et ne répond à aucune nécessité. Du reste, on ignore si ces ouvertures donnaient sur l'intérieur ou sur l'extérieur. Au sud, une feuillure de porte conservée dans le chaînage d'angle extérieur du chœur peut témoigner d'une ancienne porte ou d'un contrevent, et donc d'un espace semi-fermé qui se situait dans le prolongement du mur gouttereau de l'église, et qui était accessible depuis le cloître. Ainsi, il est plus probable que ces ouvertures sont des hagioscopes qui permettaient de suivre l'office à des personnes assemblées dans une annexe (60). Cet usage qui se développe particulièrement au XVII<sup>e</sup> siècle est un privilège réservé à une catégorie de la population (nobles, reclus). Parmi elle, les tertiaires sont des laïcs qui pouvaient écouter les célébrants tout en étant hors de la vue des moines assis dans le deuxième chœur ou rester distants des paroissiens réunis dans la nef. Certains hagioscopes furent utiles en cas d'épidémie, pour isoler autant que faire se peut les malades. Conséquence de ce besoin de voir sans être vu, les hagioscopes sont presque toujours des ouvertures biaisées orientées vers le maître-autel (fig. 1, 9 et 10) (Chatenet et Mignot 2009).

### Les remaniements post-révolutionnaires

La principale transformation de l'église se traduit par la pose d'un plancher intermédiaire qui s'appuie sur des corbeaux conservés dans les murs gouttereaux et contre l'arc triomphal. L'installation de ce plancher a conditionné l'agrandissement des fenêtres de la deuxième et troisième travée, au sud, pour dispenser davantage de



Fig. 9 : Deux des hagioscopes situés dans le mur nord du chœur liturgique, vus depuis l'extérieur, église des Capucins d'Embrun, cliché Romain Aimé.

lumière au rez-de-chaussée. Aucune trace de plancher n'a été repérée dans le chœur où la fenêtre sud a pourtant été agrandie dans le même esprit. La dimension de la porte charretière de la façade dont les piédroits sont surhaussés, sans doute pour faciliter le passage des engins militaires, trahit l'une des ultimes transformations de l'église.

La phase de construction de l'aile nord qui englobe la chapelle latérale, est comprise entre 1818 et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, puisque cette excroissance ne figure pas sur le plan de la Direction de l'artillerie de Grenoble alors qu'elle apparaît sur un plan conservé aux Archives communales d'Embrun (non coté), antérieur à 1850.

## CONFRONTATION DES SOURCES DOCUMENTAIRES ET ARCHÉOLOGIQUES

### Les sources d'archives

Seule la fondation du couvent des Capucins de Gap est documentée dans le fonds de la série 3 H des Archives départementales des Hautes-Alpes (61). Afin de mieux connaître le contexte qui entoure la fondation du couvent embrunais, on a consulté les délibérations communales de la ville du premier trimestre 1647, mais elles ne sont émaillées d'aucun événement en relation avec l'achèvement de l'église. Les Pères capucins ont déclaré leurs propriétés dans le cadastre de 1683 et le muancier de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle les recense également (62). Ces deux registres établissent la topographie du couvent, bordé au nord par le cimetière des protestants, et par trois bastions qui font partie intégrante de leurs biens. En revanche, de la démolition de la citadelle en 1633, on ne conserve aucun procès-verbal et l'on ne

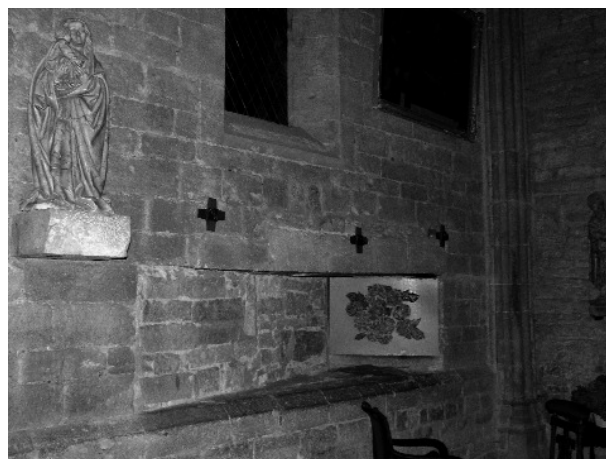


Fig. 10 : Hagioscope situé dans la chapelle seigneuriale Saint-Jean-Baptiste, église de Pesmes (Haute-Saône, XVI<sup>e</sup> siècle), cliché Nathalie Nicolas.

<sup>60</sup> Définition de Pérouse de Montclos 2007, p. 407 : « Trouée ménagée dans un mur ou dans un support et permettant de voir, de l'oratoire, le maître-autel ».

<sup>61</sup> ADHA, 3 H 2/1 à 4. La fondation du couvent des Capucins de Gap aurait été envisagée dès 1609 ; elle est effective le 26 février 1614 : *Annales des Alpes*, tome I, 1897, p. 161 ; tome II, 1898, p. 45 ; tome III, 1899-1900, p. 232.

<sup>62</sup> AC Embrun, CC 42, *cadastre de la ville et cité d'Embrun parfait en mil six cens quatre vingt trois*, f° 481 v°-482 r° ; CC 43 à 46, *muanciers*, fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

peut déterminer clairement le remodelage de l'espace laissé vacant par la citadelle ou le réemploi de ses matériaux (63). Enfin, le devenir du couvent, en particulier de l'église depuis sa désaffectation entre août 1791 et avril 1792, est bien documenté par le fonds des biens nationalisés à la Révolution (64).

Les recherches effectuées dans les fonds notariés d'Embrun se sont révélées particulièrement fructueuses. Plusieurs actes règlent les conditions de construction du couvent, en particulier de l'église ; ils précisent les approvisionnements de matériaux et éclairent les relations entre la communauté et les laïcs. Cinq prix-faits et conventions contractés par les moines sont enregistrés chez le même notaire, Laurent Rispaud, qui officiait entre 1650 et 1691 : le prix-fait pour le pavement de l'église (1654), un contrat d'entretien de la fontaine du couvent (1654-1664), le prix-fait pour paver de pierres de taille un couloir précédant le dortoir (1657) (65), le prix-fait pour construire un mur devant le réservoir du couvent (1668), enfin le prix-fait des travaux sous le réfectoire (1688). L'ensemble des contrats conservés durant une si courte période placent le « fabricant » au cœur de la création de son couvent (66).

#### **La construction du couvent à travers ses prix-faits [1654-1688]**

Trois prix-faits jalonnent les travaux du couvent et la vie quotidienne des frères entre 1654 et 1668 : d'abord le pavement de l'église (1654) -, puis les travaux du réservoir du couvent et l'approvisionnement en eau (1668), enfin l'aménagement d'une pièce sous le réfectoire (1688) (67).

Le 16 novembre 1654, le pavement de l'église est confié à quatre maçons d'Embrun qui s'engagent à « (...) paver l'église dudit couvent de pierre de taille noire vive et bien ferme sans employer aucune qui soit molle, icelle coupperont bouchardée seulement, uniront les pierres et les feront bien et deubment joindre une contre l'autre et aux jointcs mettront du bon mortier que la joint ne paroisse pas (...) ». Les pierres carrées « seront tant longues que larges qu'il se pourra » ; elles devront être posées sur un sol plat et compact ; et seront bouchardées et liées avec un bon mortier. En outre, les maçons devront sortir la terre excédentaire, et la déposer où le fabricant l'indiquera – ce qui témoigne du vaste

chantier de nivellement qui fut nécessaire à l'arrivée des moines. Notons que des pierres de taille noires, vestiges de ce pavement, étaient encore conservées dans l'angle sud-ouest de la nef, au début des travaux de réhabilitation de l'église. Taillées dans des calcaires schisteux gris et noir, avec quelques filons de calcites, et des schistes lustrés provenant du Queyras, certaines d'entre elles étaient bouchardées. D'après le texte, les dimensions des pierres utilisées seront identiques à celles du pavement existant dans « la chapelle de ladite église », qui est préparée pour accueillir une tombe (68). Cela confirme les résultats de l'étude archéologique, à savoir que la chapelle latérale nord est construite en même temps que le reste de l'église.

Mais le fait qu'une expertise de mesure du pavement ait lieu le 30 décembre 1656, soit plus d'un an et demi après la fin prévue des travaux (24 juin 1655), sous-entend qu'un litige est survenu entre les parties puisqu'un expert est nommé, et que les maçons n'ont toujours pas été payés. Cette expertise est réalisée en présence de trois des maçons, et d'Oronce Gignoux, expert juré à la ville, « pour tout le pavement qu'ils ont fait à l'église, chapelle, degrés et confessionnal » (69).

Dans le prix-fait suivant, les Pères capucins s'attachent à régler la question de l'approvisionnement en eau potable. Le 20 décembre 1654, ils concluent un contrat d'entretien pour leur fontaine avec Claude Faure, originaire de Saint-Etienne d'Avançon, mais habitant Embrun, pour une durée de dix ans, au prix de douze livres par an. Ce contrat stipule que l'artisan doit veiller au débit de l'eau, et à sa distribution dans un bassin situé à côté de la cuisine, en toute saison. Il fournira les « bourneaux », c'est-à-dire les canalisations, les vires en fer et les « tiolles ». Ces canalisations sont généralement en terre cuite, emboîtées les unes dans les autres et scellées au mortier, mais elles peuvent aussi être creusées dans des troncs d'arbres et maintenues par des anneaux en fer comme c'est vraisemblablement le cas ici (70).

Les 26 et 27 novembre 1668, deux prix-faits sont passés entre les moines, représentés par Arthus Jaquier, membre de la fabrique, avec Antoine Constans, habitant des *Crottes* (Crots), d'une part ; et d'autre part, avec Jean Guieu, plâtrier et maçon d'Embrun. Dans le premier acte, Antoine Constans s'engage à livrer au couvent,

<sup>63</sup> AC Embrun, EE 161 : démolition du fort Saint-Marcellin, jugé inutile, en 1634, sur ordre du roi. Des réparations sont entreprises sur les autres fortifications [1617-1634] ; EE 162, 1639-XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>64</sup> ADHA, 1 Q 109, 1790-1793, inventaires et ventes du mobilier du couvent des Capucins ; 1 Q 473, 27 Ventôse An VI [17 mars 1798], état sommaire des bâtiments et établissements militaires compris dans la Direction d'Embrun, dressé par le général de Brigade, Vallier Lapeyrouse.

<sup>65</sup> ADHA, 1 E 3239, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>-19 r<sup>o</sup>, prix-fait passé entre Georges Buxellin et Jacques Vernet, plâtriers et maçons d'Embrun, 30 janvier 1657.

<sup>66</sup> Le *fabricier* ou *fabricien* est élu lors des Chapitres provinciaux de l'Ordre. Il choisit l'emplacement des nouveaux couvents, dresse les plans, et détermine ensuite les réparations à faire. Au début de la construction d'un couvent, il est secondé par un fabricant laïc, plus spécifiquement chargé de payer les ouvriers (Maurel 1907, p. 4, et Mauzaize 1978, tome 1, p. 114).

<sup>67</sup> ADHA, 1 E 3260, f<sup>o</sup> 121 v<sup>o</sup>-122 v<sup>o</sup>, 9 mars 1688, aménagement d'une pièce sous le réfectoire, nécessitant le creusement du rocher et l'aménagement d'un escalier.

<sup>68</sup> ADHA, 1 E 3238, f<sup>o</sup> 193 v<sup>o</sup>, 16 novembre 1654, prix-fait pour le pavement de l'église : « (...) la moison qu'a esté prinse qui sera comme celle qui est dans le couvent préparée pour la tombe, paveront de la sorte que dessus la chapelle de ladite église (...) ».

<sup>69</sup> ADHA, 1 E 3238, f<sup>o</sup> 193 r<sup>o</sup>-194 r<sup>o</sup>, 16 novembre 1654 : « Mensuration de la besogne et du pavement fait, en présence de Jean-François Guier, George Buxellin et Estienne Morel, massons et prix facteurs ».

<sup>70</sup> ADHA, 1 E 3238, f<sup>o</sup> 201 v<sup>o</sup>-202 v<sup>o</sup>, 20 décembre 1654.

dans un délai de deux mois, cinq cannes carrées de pierres appelées « *tiouilles* » (71) pour construire un mur de protection devant le réservoir (au prix de huit livres par canne carrée). Le second prix-fait règle la construction de ce mur avec son parement en pierres de taille. Il fera une canne de haut (2,05 m), cinq cannes de long (10,25 m) et trois pans d'épaisseur (0,75 m). En outre, le maçon construira une seconde muraille en face de la première, aux mêmes dimensions, mais en « *pierres brutes* ». Entre ces deux murs, il aménagera une sorte de banquette en « *terre grasse* » afin de retenir l'eau qui pourrait refluer du réservoir. Le prix du premier mur en pierres de taille est quatre fois plus important que le deuxième, en pierres non dressées. Le couvent fournira tous les matériaux - les « *attraits* » - et aménagera la place pour le chantier (72).

Ces prix-faits montrent que la construction du couvent s'est prolongée très tard jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

### **Le couvent des Capucins à la Révolution**

À la Révolution, outre un mobilier liturgique varié et les ornements d'usage, trente-quatre tableaux sont dénombrés par les officiers municipaux « *dans l'église ou les chapelles* ». Quinze autres toiles se trouvent dans le réfectoire - on en ignore malheureusement les sujets. Selon la règle de l'Ordre, les seules peintures tolérées dans les cellules sont des images de Jésus Crucifié, de la Vierge ou d'une croix ornée des instruments de la Passion. Quant aux ornements, ils doivent être limités en nombre (73). D'après cette visite, les bâtiments conventuels comprennent un réfectoire, une cuisine, une infirmerie et vingt-neuf chambres individuelles dont dix-sept sont alors meublées.

Seuls dix moines vivent dans le couvent : six religieux - dont trois sont désignés « *gardien* », « *vicaire* » et « *définiteur* » -, trois frères laïcs et un frère donné. Tous sont originaires de l'Embrunais, du Briançonnais ou du Queyras, et un de Jausiers (Alpes de Haute-Provence). Six déclarent vouloir rester à Embrun, notamment le gardien et le définiteur. Quatre souhaitent partir, au nombre duquel se trouve le vicaire (74). En janvier 1791, lors d'une nouvelle déposition, les six moines confirment leur volonté de rester dans l'Ordre, quatre acceptent de quitter le monastère. Ainsi, « *le père Guillaume gardien appelé dans le monde Pierre Blanc, [lequel] a dit qu'ayant contracté des obligations par sa profession*

*en religion dont il ne croit pas pouvoir être dispensé, il persiste dans sa première déclaration du premier mois d'avril dernier, de se retirer dans le couvent qu'il plaira au département de lui désigner (...)* ». De même, le frère Anselme est « *décidé à se retirer dans tel couvent que la providence lui destinera* ». Le père Fidèle « *déclare préférer la vie privée, pour de très légitimes raisons, à la vie commune* ». « *Le frère Malachie, appelé au monde Pierre Jacques Audiffred, déclare que son intention est de vivre et de mourir capucin s'il le peut* » (75).

L'inventaire mobilier se poursuit avec la liste de deux mille cent quarante-et-un livres en latin et en français. On y trouve majoritairement des ouvrages sur la liturgie, sur la vie de l'Église et des saints, des sermons pour la prédication et la confession, la pratique des sacrements, sur l'histoire des franciscains et des Capucins, des exercices de dévotion, de catéchisme, mais aussi quelques livres de géographie et d'histoire comme l'*Histoire de l'Amérique*, les *Analles* (sic) de l'Empire, les *Statuta Delphinalia*. On dénombre quelques ouvrages de philosophie et de nombreux dictionnaires de langue étrangère. L'inventaire dresse également la liste de vingt-trois « *livres défendus* », comme la *Bible* « *édition de Genève* » ou la *Consolation de l'âme contre la mort*. Lors de la visite du 28 janvier 1791, une partie du mobilier, des ornements et des ouvrages, sont confiés aux moines qui ont choisi de rester dans la maison. Le reste - en particulier les livres - est enfermé dans la pièce servant de « *bibliothèque pour être mis sous scellé* ». À titre de comparaison, la bibliothèque du couvent des Capucins de Gap compte mille huit cent quatre-vingt-seize volumes en 1742 (76). En 1791, celle du couvent Saint-Jacques, à Grasse, est estimée à près de deux mille ouvrages légués par l'évêque (77). Au vu des bibliothèques des couvents mendiants situés dans de grandes villes du royaume, le couvent d'Embrun était particulièrement bien doté pour sa taille (Henryot 2010, p. 58).

En août 1791, les derniers Capucins ont rejoint le couvent de Gap, comme le laisse entendre une requête du père Arnould Céas, adressée au Directoire du département, reprochant aux moines d'Embrun de ne pas avoir apporté avec eux de mobilier liturgique ! Le Directoire recommande de prendre les ornements nécessaires et le linge dans le couvent d'Embrun pour les religieux « *réunis en conventualité dans la maison de Gap* » (78).

Le 9 septembre 1791, le Directoire dresse un état des « *cloches des églises supprimées* » dans le district

<sup>71</sup> « *Tiouille* » pourrait se traduire par tuf. Dans le langage courant, les cargneules sont souvent appelées tufs même si géologiquement, il ne s'agit pas du même matériau. La pierre utilisée dans l'église des Capucins est bien de la cargneule : c'est une roche sédimentaire, un gypse dolomitique formé au Trias, alors que le tuf est un calcaire qui se dépose à la sortie d'une source.

<sup>72</sup> ADHA, 1 E 3244, f° 279 r°/v°, 26 novembre 1668, et ff 281 v°-282 v°, 27 novembre 1668.

<sup>73</sup> Caluze 1675-1677, tome 1, p. 149-151 : « *cellules solitaires* », « *images des cellules* », d'après les Constitutions publiées lors de la première congrégation générale au couvent d'Alvacina, 1529.

<sup>74</sup> ADHA, 1 Q 109, 29 avril 1790, inventaire du mobilier, de la bibliothèque et des effets de la sacristie des Capucins, cahier papier n.p.

<sup>75</sup> ADHA, 1 Q 109, 28 janvier 1791, cahier papier n.p.

<sup>76</sup> ADHA, 3 H 2/3, 1742.

<sup>77</sup> Fixot 1996, p. 41.

<sup>78</sup> ADHA, 1 Q 109, pièces papier, 8 août 1791, Gap, lettre d'Arnould Céas, Père capucin, au Directoire du département des Hautes-Alpes ; 13 août 1791, avis du directoire du district d'Embrun.

d'Embrun. Cet acte reconnaît que tous les « ustensiles en cuivre » et les meubles des Cordeliers et des Capucins ont déjà été vendus. Le Directoire estime que les cloches étant très petites, elles pourront être facilement descendues puis transportées en Provence (79). D'après un document contemporain, il y aurait eu deux cloches provenant du couvent des Capucins (80). En janvier 1792, les cloches et les objets liturgiques des églises Saint-Donat et Saint-Vincent, des chapelles des Capucins et des Cordeliers, sont finalement expédiés à Montpellier – alors même que la cloche des Capucins avait été épargnée lors du siège de la ville par les armées du duc de Savoie en août 1692 (81). C'est sans doute la conversion très rapide de l'église en caserne qui explique la condamnation très sommaire des ouvertures biaisées dont certaines sont simplement comblées avec des blocs de démolition, et d'autres murées avec des briques.

### L'architecture de l'ordre des Capucins d'après les sources documentaires

Dès l'origine, l'architecture de l'Ordre est en totale adéquation avec la liturgie capucine, comme le révèlent les *Annales des Frères Mineurs Capucins*. Dans son traité publié en 1603, Antoine de Pordenone énumère douze recommandations à suivre pour construire un couvent – règle que ce père « fabricant », architecte, mit lui-même en application en Italie (« *Memoriale per fabbricare un nostro piccolo et ordinato monasterio* »). L'église (*chiesa*) ne doit compter qu'une seule nef et l'architecte capucin préconise la voûte sur croisées (*acrocera*) ou en plein cintre (*abotte*) pour la couvrir (82).

Antoine de Pordenone dresse quatre plans-types d'église où les chapelles latérales sont disposées soit d'un seul côté de la nef (plan A), soit des deux côtés (plan B), soit indifféremment (type C). Dans ce dernier cas, le chœur est formé d'une voûte en cul-de-four dans un chevet droit. On note que sur le plan B, les chapelles s'ouvrent des deux côtés de la nef, dans une recherche de symétrie, et que chacun des autels secondaires est individualisé, évoquant en cela les niches murales conservées dans l'église d'Embrun (première travée au sud, troisième travée au nord et au sud) (83). Les autels de dévo-

tion installés dans ces chapelles sont tout aussi importants que le maître-autel (84). Le plan D est le plan-type ou plan « canon » (fig. 11).

Antoine de Pordenone fixe très exactement les dimensions d'une église-type, chœurs compris, à 8,75 m de large et 19,23 m de long. Ce faisant, il reconnaît qu'il existe une juste mesure en rapport avec les besoins des moines prédicateurs, et de surcroît facile à construire. Or, dans le projet d'un couvent comptant quatorze frères, cette mesure est réduite à 8,25 m de large, et 16,50 m de long, sans compter les deux chœurs successifs de plans carrés (5 x 5 m), ce qui porte la longueur totale à 26,50 m (85). Or, si les effectifs ne sont pas connus au XVII<sup>e</sup> siècle, on sait que dix moines vivaient dans le couvent embrunais en 1791 - ce qui est inférieur au projet d'Antoine de Pordenone. Pourtant la dimension intérieure de l'église d'Embrun, longue de 30,50 m, étonne. Cette démesure traduit-elle une volonté délibérée d'accueillir les paroissiens au moment où les églises Saint-Vincent et Sainte-Cécile sont abandonnées, et que le service se tient alors dans l'église Saint-Donat, au nord de la ville (86) ? Ceci confirme la forte implication des moines capucins qui se substituent en quelque sorte à l'Église séculière privée de lieux de culte décents (87).

Dans son traité, Antoine de Pordenone décrit par le menu la manière de creuser les fondations, les mesures des murs comme des fenêtres, les matériaux utilisés pour les couvertures comme pour le pavement, la place du bénitier, des bancs et même des prie-Dieu de la « *chiesa* » (88). Surtout, il consacre deux chapitres aux aménagements des chœurs, dont le premier sert à la célébration liturgique (« *coro per celebrare* ») et constitue la base du clocher de l'église. C'est le *presbiterium* au centre duquel se trouve l'autel et son ameublement liturgique. Dans ce premier chœur, de chaque côté de l'autel, des ouvertures (*finestrelle* et *porticine*) sont disposées afin que les moines entendent la messe depuis le deuxième chœur, le « *coro per officiare* ». Dans celui-ci, il n'y a pas d'autel, mais des stalles le long des murs, un pupitre, et un petit observatoire aménagé sous le tabernacle et dirigé vers le chœur qui permettra aux frères d'apercevoir le service divin (89).

<sup>79</sup> ADHA, 1 Q 109, 9 septembre 1791, « état des cloches des églises supprimées », pièce papier : autres cloches dans les églises de Saint-Donat et des Cordeliers.

<sup>80</sup> ADHA, 1 Q 109, 6 août 1791, « bordereau d'envoy des cloches des églises supprimées ».

<sup>81</sup> Guérin-Long 1928, p. 30, p. 40, et Humbert 1972, p. 408. ADHA, 1 Q 109, 29 août 1791, « bordereau d'envoy des vieux cuivres des communautés et églises supprimées » : un encensoir et une navette provenant des Capucins.

<sup>82</sup> A. da Pordenone, *Libri tre ne quali si scuopre in quanti modi si può edificare un monasterio sia la chiesa situata verso qual parte del sole si uogli che quini la si ritroverà col suo disegno : conforme all'uso della nostra Religione à beneficio della quale sono stati composti da Fra' Antonio da Pordenone sac.te Cappuccino della Provincia di Santo Antonio o uero Venetia*, Ms, Biblioteca nazionale Marciana, Venezia, 1603. L'édition utilisée dans la présente étude est celle conservée à Innsbruck (Archives des Frères Mineurs Capucins) publiée par Cargnoni 1988-1993, tome 4, p. 1578-1628.

<sup>83</sup> Légende utilisée sur les plans A, B, C et D d'Antoine de Pordenone. 1 : nef (*navata*), 2 : entrée (*entrata convento*), 3 : chapelles (*cappelle*), 4 : oratoires (*oratori*), 5 : « presbytère » (*presbiterio*), 6 : chœur (*coro*), 7 : sacristie (*sagrestia*), 8 : *sottosagrestia*, 9 : escalier (*scala coro*).

<sup>84</sup> D'après Mauzaize 1978, tome 1, p. 284.

<sup>85</sup> Cargnoni 1988-1993, tome 4, p. 1531, et planche hors texte n° 20.

<sup>86</sup> AC Embrun, GG 21, après 1777, mémoire rédigé par la ville d'Embrun, au sujet des paroisses Sainte-Cécile, Saint-Vincent et Saint-Donat.

<sup>87</sup> Cargnoni 1988-1993, tome 4, p. 1496.

<sup>88</sup> Cargnoni 1988-1993, tome 4, p. 1582-1625.

<sup>89</sup> Cargnoni 1988-1993, tome 4, p. 1539 : « *Il piccolo coro, retrostante il presbiterio, è sempre separato da quest'ultimo mediante un muro divisorio e comunicante per mezzo di due porticine laterali all'altare, sormontate rispettivamente da due antine, mentre una piccola specula, sistemata sotto il tabernacolo e apertesi a sgancio verso il coro, permetterà ai frati di intravedere l'azione liturgica dell'altare* ».



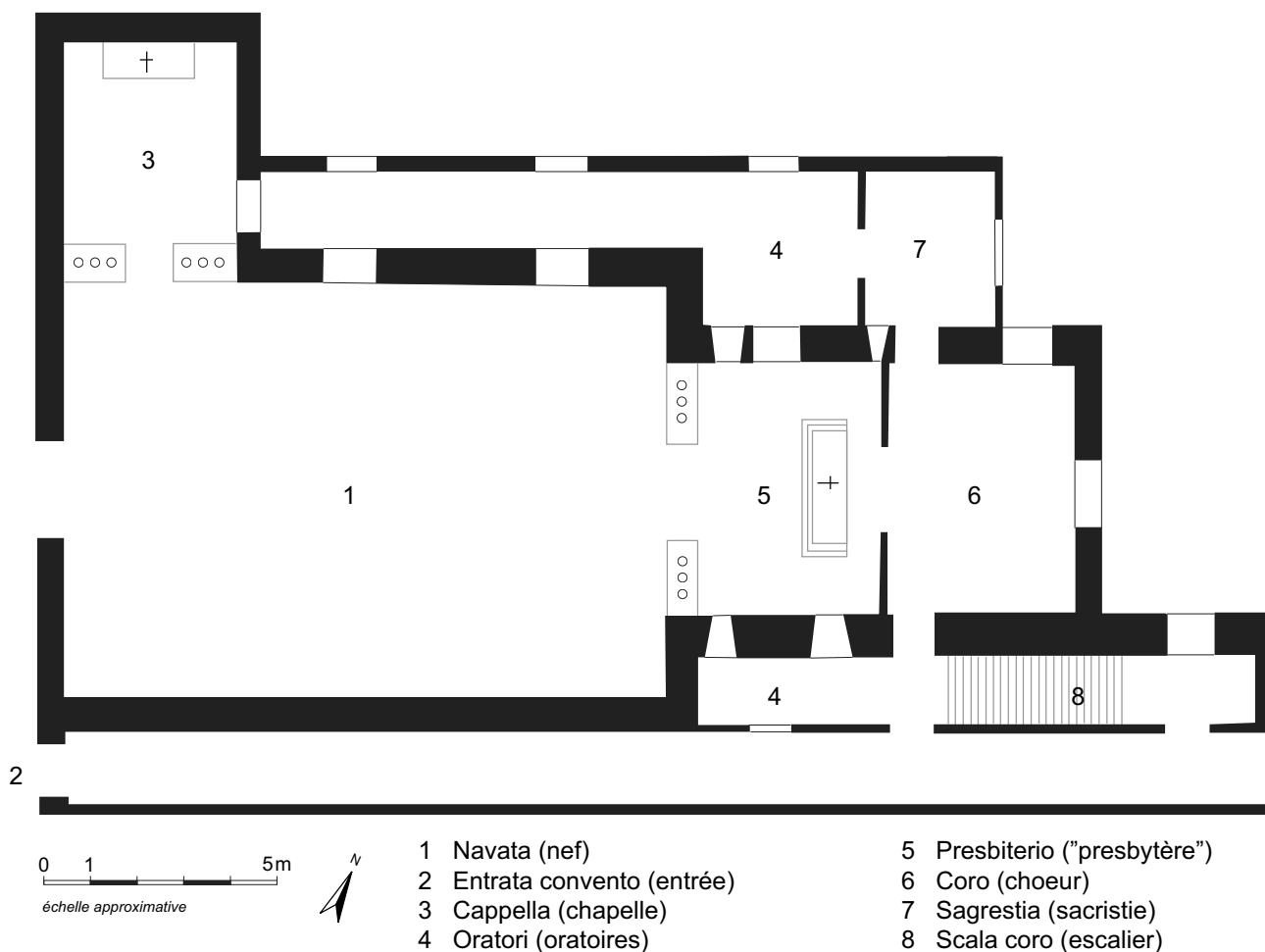


Fig. 11 : Plan D du couvent-type établi par Antoine de Pordenone (1603), d'après Cargnoni 1988-1993, tome 4, planche 11.

Ainsi, le plan des deux chœurs de l'église d'Embrun répond en tous points aux préconisations qu'Antoine de Pordenone avait émises : larges ouvertures pour écouter la messe, percées dans le mur qui sépare les deux chœurs, niches hautes (90). Quant aux couloirs « *sur les côtés du presbiterium pour l'office des frères laïcs* (sic) » (« *oratori : coretti laterali al presbiterio per l'ufficio dei fratelli laici* »), ils étaient toujours disposés de part et d'autre du premier chœur. Or, Antoine de Pordenone a représenté dans son projet de couvent pour quatorze moines des petites ouvertures aux ébrasements orientés vers le maître-autel : ce sont les hagioscopes. Ces ouvertures pouvaient être fermées temporairement par un châssis vitré ou du papier huilé, comme le suggèrent les feuillures en plâtre conservées sur certaines d'entre elles. Elles donnaient ainsi sur des couloirs latéraux dont il resterait le dispositif d'origine, à Embrun, au moins le long du mur gouttereau sud. Ce petit couloir latéral est également appelé « chœur des laïcs » d'après le modèle

de couvent italien établi par le Père Gerlach : il était destiné aux membres du Tiers-Ordre (91).

#### Les bienfaiteurs du couvent embrunais

L'insertion du bas-relief associant l'insigne des Capucins aux armoiries de l'archevêque Guillaume IX d'Hugues, à l'entrée de la chapelle nord, est un acte plein de sens. Ce bas-relief est aussi un élément de datation incontournable. L'insigne des Capucins, ou « *conformités* », est commun à tous les franciscains. Il tirerait sa source dans le traité intitulé *De Conformitate vitae Beati Francisci ad vitam Domini Jesu redemptoris nostri* (De la conformité de la vie du bienheureux François à la vie du Seigneur Jésus notre rédempteur) écrit par Barthélemy de Pise à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (92). De même, les quatre blasons sculptés aux armoiries de l'archevêque rappellent l'identité du fondateur et bienfaiteur de la chapelle (93).

<sup>90</sup> Cargnoni 1988-1993, tome 4, p. 1539.

<sup>91</sup> Gerlach 1955, d'après Cargnoni 1988-1993, tome 4, p. 1484.

<sup>92</sup> Cet insigne rappelle que saint François est celui qui a eu la vie la plus *conforme* à celle du Christ. L'un des bras, nu, est celui du Christ ; l'autre, recouvert d'une manche est celui de saint François. Les deux mains portent les stigmates.

<sup>93</sup> Au sujet des œuvres d'art données par les bienfaiteurs, voir Mauzaize 1978, tome 1, p. 159.

Or, il y avait au centre de cette chapelle, un caveau qui pouvait contenir plusieurs cercueils, d'après le diagnostic confié à Nathalie Molina dans cette partie de l'édifice (94). L'autorisation d'inhumer le fondateur, un donateur ou un bienfaiteur de l'Ordre est rarement accordée, mais elle n'est pas impossible (95). D'autres dispenses sont également octroyées aux pauvres privés d'inhumation (96).

L'archevêque d'Embrun n'aurait pas été le seul bienfaiteur de l'Ordre. Les liens privilégiés qu'entretenait le chanoine Hugues Emé, sacristain d'Embrun, avec les Capucins, ne sauraient suffire à prouver qu'il fut l'un des bienfaiteurs enterré dans la chapelle. Selon le révérend Père Marcellin Fornier, Hugues Emé donna sa bibliothèque aux moines, en 1644 - à une date compatible avec la construction de l'église et de la chapelle funéraire -, mais cette source n'a pas pu être vérifiée (97).

Une autre hypothèse communément admise voudrait que le retable dédié à saint François, conservé dans la chapelle Sainte-Anne de la cathédrale d'Embrun, provienne de l'église des Capucins (98). Le sujet du tableau ne fait pas de doute : l'archevêque d'Embrun y est représenté entre saint François d'Assise et saint Antoine de Padoue. Le retable est daté stylistiquement de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (99). L'hypothèse sur son origine est séduisante car la façade d'une église avec deux grandes arcades surmontées d'un oculus, est représentée sur l'un des bas-reliefs du soubassement. On note également qu'une chapelle forme une excroissance au nord de l'église, et que l'édifice s'achève à l'est par une tour (clocher ?, fig. 12). S'il s'agit d'une représentation de l'église des Capucins, on s'étonne que l'existence de ce retable monumental n'ait pas retenu l'attention des officiers municipaux lorsqu'ils ont visité le couvent en 1791 (100). Quant au style du retable, avec ses colonnes torsées de bois sculpté et son couronnement monumental, il est en désaccord avec les règles énoncées par les chapitres provinciaux de l'Ordre, et qui indiquent que « *L'on ne fera point faire de tableaux ny on en recevra point dont les corniches et ornemens qui ayent des colonnes torsées, bosse ou autre taillée, ny enfin d'or ou d'argent mais seulement du verny* » (101).

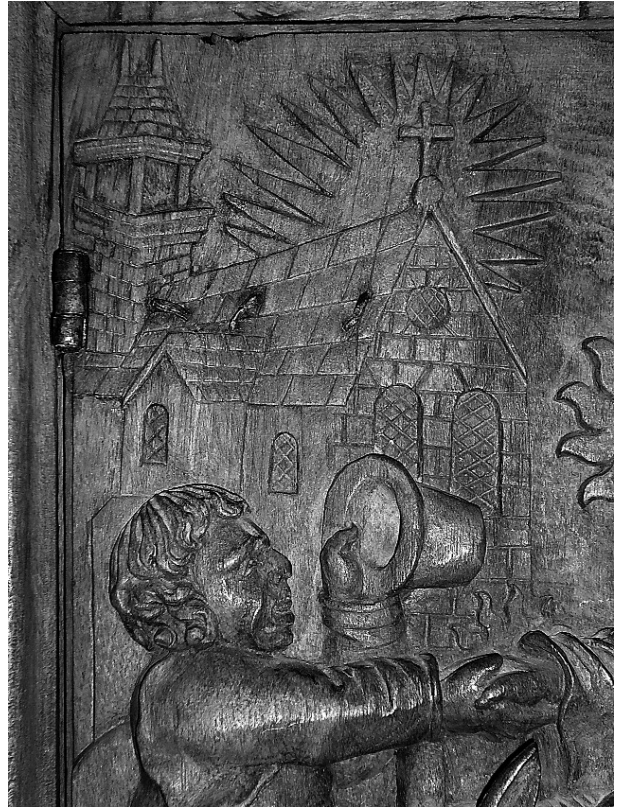


Fig. 12 : Soubassement du retable de saint François (détail), église Notre-Dame d'Embrun (ancienne cathédrale), XVII<sup>e</sup> siècle, cliché Nathalie Nicolas.

### Éléments de comparaisons régionales

Afin de mieux connaître le contexte d'installation de la pierre angulaire datée de l'année 1647, on bénéficie de deux exemples proches : d'une part, la fondation du couvent des Capucins de Riez (1607-1609) et, d'autre part, la pose de la pierre angulaire de l'église des Récollets à Briançon (1729). À Riez (Alpes de Haute-Provence), la bénédiction de cette pierre est accompagnée d'une cérémonie en présence de l'évêque, le 1<sup>er</sup> mai 1609, soit près de deux ans après que la communauté ait délibéré et concédé un terrain aux moines, en avril 1607, et que le prix-fait pour bâtir l'église ait été conclu avec quatre maçons de Roumoules, le

<sup>94</sup> Molina 2011, p. 32 et p. 40. Dans l'église Saint-Jacques, à Grasse, les Capucins construisirent une chapelle au nord de l'église. Elle était prévue pour leurs sépultures et, fait exceptionnel, pour celle de l'évêque qui avait favorisé leur venue dans la ville (Fixot 1996, p. 31).

<sup>95</sup> D'après Mauzaize 1978, p. 346.

<sup>96</sup> Caluze 1675-1677, tome 1, p. 150 : « sépultures », d'après les Constitutions publiées lors de la première congrégation générale au couvent d'Alvacina, 1529.

<sup>97</sup> Fornier 1890-1892, tome 3, p. 3. Hugues Emé était prêtre, procureur de la fabrique, chanoine prébendé et sacristain de l'église Notre-Dame (Pèlerins allant à Jérusalem de passage à Embrun en 1627, *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, 1889, p. 269 ; *Annales des Alpes*, 1911, tome 15, p. 127, mention le 10 février 1621).

<sup>98</sup> Notamment Marquillie 2009, p. 24 : « Le retable représente Saint-François mais met aussi en scène Guillaume d'Hugues. Les panneaux sculptés qui complètent le retable sont très instructifs, en particulier celui sur lequel est figurée une église, dont la forme et les proportions pourraient correspondre à celle du couvent des Capucins ».

<sup>99</sup> D'après Énaud 1974, p. 149.

<sup>100</sup> ADHA, 1 Q 109, 29 avril 1790, inventaire du mobilier, de la bibliothèque et des effets de la sacristie des Capucins fait en présence du maire Dioque, et des officiers municipaux, cahier papier n.p.

<sup>101</sup> Bibliothèque Mazarine, Ms 2419, procès-verbaux des chapitres provinciaux, cité par Mauzaize 1978, tome 1, p. 290, note 33.

12 décembre 1607 (102). L'emplacement choisi en juillet de la même année fut matérialisé par une croix (103). Comme à Embrun, l'église est placée sous la protection d'un saint patron, ici saint Maxime, d'après l'inscription gravée : « D. O. MAX. / IN HONOREM SANCTI MAXIMI / EPISC. REGIENSIS / ET / SANCTI FRANCISCI ». Les moines de Riez intégrèrent leur couvent le 22 mai 1611, soit quatre ans après la décision de les accueillir.

Le deuxième exemple décrit la cérémonie de bénédiction de la pierre « angulaire » de l'église des Récollets de Briançon (Hautes-Alpes), en 1729. Or, les moines récollets (de *récollecion*, réforme) sont comme les Capucins, des Franciscains. Le procès-verbal consigné dans les archives notariales situe cette cérémonie à la fin des travaux du couvent, avec le scellement au mortier d'une pierre gravée et contenant en son centre l'emplacement pour une urne en plomb :

« En exécution de ce, ledit Révérend Père Gardien a fait tailler cette pierre angulaire le plus proprement qu'il luy a été possible avec un trou en carré dans le milieu pour y renfermer les médailles et acte dont il sera parlé cy après. Cette pierre a une inscription sur la face intérieure de ladite église : « An.Dni MDCCXXIX, Lapis Angularis Ecclesiae et conventus Recolectorum Brianconii, Die xxix maii » (104).

Lors d'une procession emmenée par les moines et les notables de la Province, le père gardien du couvent lit l'acte de fondation et procède à la bénédiction de la pierre, avec le curé de la ville – qui représente l'archevêque d'Embrun. L'urne en plomb contient un double de l'acte de fondation ainsi que douze médailles aux insignes de chaque personnalité et aux armes de la ville. Ensuite, « la pierre a été par eux placée dans l'endroit qui luy étoit destiné, du côté du château et sous un des pilastres, avec les cérémonies accoutumées, et cimenté la pierre qui ferme la caisse de plomb ». On note donc qu'à Briançon l'emplacement de la pierre était réservé jusqu'à la fin des travaux et qu'elle fut scellée au mortier « sous un des pilastres », ce qui rendrait l'hypothèse d'une installation similaire dans l'église des Capucins d'Embrun. En revanche, le procès-verbal ne précise pas si cette pierre se trouvait dans le chœur de l'église.

L'historien Jean Mauzaize a étudié d'autres exemples de cérémonies et de processions marquant cette fois-ci le début de la construction de couvents capucins, avec enfouissement de pierre gravée et parfois de reliques. Ainsi, lors de la fondation du couvent de Bayeux

(Calvados), en mai 1616, les deux protecteurs « donnèrent deux petits coups de marteau sur les deux pierres de fondation que l'on plaça à l'emplacement du futur maître-autel » (105).

La comparaison entre Embrun et le couvent de Riez ne s'arrête pas aux similitudes du contexte de leur fondation. En effet, le plan de l'église de Riez, construite une trentaine d'années avant, s'en rapproche par de nombreux détails. Cette église à une seule nef, avec ses deux chœurs alignés, était flanquée d'une chapelle au nord, construite « contre le pied de la montagne, [mais] l'humidité y étoit si grande qu'elle pourrissoit tous les parements ». Une nouvelle chapelle fut alors construite au sud en 1619. Surtout, quatre ouvertures biaisées sont conservées dans le mur nord du chœur liturgique. Comme elles sont à 1,45 m du sol, ces ouvertures étaient fonctionnelles en position assise, pour suivre un office qui se déroulait dans le chœur liturgique. À Embrun, on estime que l'appui des ouvertures se trouvait entre 0,93 et 1,25 m du sol, ce qui confirme un usage dans un même contexte.

## LES BÂTIMENTS CONVENTUELS [1654-MILIEU DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE]

Si l'apport des sources iconographiques est limité (106), la documentation écrite est toute aussi indigente et généraliste sur la question des bâtiments conventuels, dont la plupart étaient installés au sud de l'église (107). Le traité d'Antoine de Pordenone y consacre peu de chapitres, au regard de ce qu'il écrit sur l'église et la liturgie. Ainsi, un chapitre effleure l'organisation des circulations ; un autre chapitre s'attache à la gestion de l'eau (*pozzo et claustro*) - nécessité dont les actes notariés ont largement fait écho à Embrun. Les bâtiments de service sont répartis au rez-de-chaussée (*officina da basso*) alors que les chambres et le dortoir occupent l'étage (*in solaro*) (108).

Les écrits du XVIII<sup>e</sup> siècle sont beaucoup plus précis et définissent cinq secteurs ou espaces en fonction des usages quotidiens et des relations que les frères et les frères capucins entretiennent avec le monde extérieur : le secteur de la prière, organisé dans l'église et les chapelles, le secteur communautaire (dortoir, chambres, bibliothèque, école, cuisine, cave, chauffoir, lingerie et réfectoire), le secteur du travail (ateliers du tailleur et du menuisier, boulangerie, jardin potager, bûcher), le secteur d'accueil (porterie, hôpital et cloître), enfin, le secteur de service (puits et fontaine) (109).

<sup>102</sup> Comme nombre de communautés, les Capucins avaient coutume de consigner tous les faits et surtout les dépenses engagés par leur maison. Ainsi, le *livre de raison* du couvent de Riez fourmille d'informations sur la vie spirituelle et sur les travaux d'aménagement du couvent. Malheureusement, un tel document est inconnu à Embrun ! Celui de Riez a été presque intégralement publié au début du XX<sup>e</sup> siècle (Maurel 1907).

<sup>103</sup> Cette cérémonie de plantation de croix à l'emplacement du futur couvent est très fréquente (Dubois 1976, p. 6 et Mauzaize 1978, tome 1, p. 162).

<sup>104</sup> ADHA, 1 E 1722, 29 mai 1729, f<sup>o</sup> 96, « verbal sur la cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire ou fondamentale de l'église des Révérends Pères Récollets de Briançon » (acte signalé par Pierre Faure).

<sup>105</sup> D'après Mauzaize 1978, tome 1, p. 167-168, et p. 175.

<sup>106</sup> On n'a retrouvé aucune photo ni carte postale ancienne, à l'exception d'une carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle montrant la caserne de l'ancienne centrale - la « manutention » - et au deuxième plan, l'aile nord de l'église des Capucins (ADHA, 6 Fi 1797).

<sup>107</sup> C'est le cas du couvent capucin de Grasse (d'après Fixot 1996, p. 31).

<sup>108</sup> Cargnoni 1988-1993, tome 4, p. 1604-1620.

<sup>109</sup> Cargnoni 1988-1993, tome 4, p. 1487-1489.

Les documents graphiques, bien que nombreux pour les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, apportent de précieux détails sur les aménagements conventuels, d'autant que leur fiabilité est discutable. Ainsi, quatre ailes formant un cloître fermé sont reportées sur un plan de 1713 (fig. 13). Ces ailes apparaissent également sur un plan réalisé par Vauban le 14 décembre 1692, lors de son inspection de la frontière des Alpes (110). L'aile sud est encore représentée sur le plan de 1775-1776, mais elle ne l'est plus par la suite.

Les observations effectuées dans les maçonneries de l'église permettent de formuler de nouvelles hypothèses au sujet des circulations entre l'église et les bâtiments conventuels et donc sur leur distribution. Un module commun est partagé par quatre ouvertures étroites (l : 0,75 m). La première est la porte trouvée fortuitement au cours des travaux, dans la troisième travée de la nef, donnant accès aux jardins situés au nord du couvent. Les autres ouvertures sont visibles depuis l'extérieur : trois

d'entre elles sont murées dans le mur gouttereau sud. Une dernière porte a été identifiée dans une annexe contre le deuxième chœur de l'église (« chœur des moines ») : elle donnait vers les bâtiments conventuels. Par sa datation relative, elle corroborerait l'existence d'une annexe contre le deuxième chœur, dès la première phase de construction de l'église.

## PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS

Alors que l'ordre des Capucins est en pleine expansion dans le royaume, l'arrivée de ces moines à Embrun est parfaitement encadrée par les pouvoirs laïc et ecclésiastique qui vont trouver dans cette ville la possibilité d'asseoir la position d'un ordre mendiant fortement impliqué dans la contre-réforme et dans l'éradication du protestantisme (111). Ces moines, comme les Cordeliers et dans une moindre mesure les Jésuites, vont exercer un

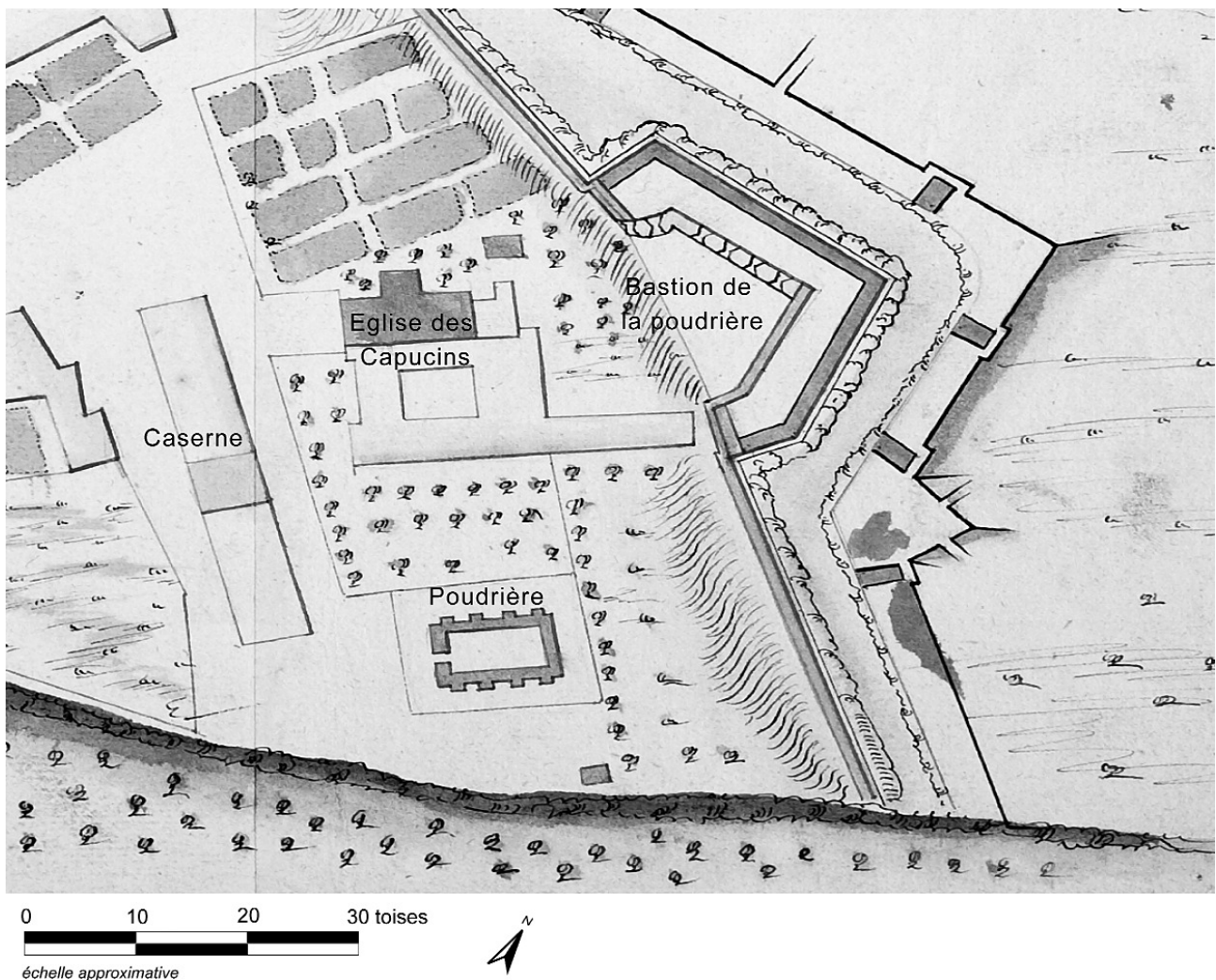


Fig. 13 : Plan d'Embrun en 1713 (Direction des Archives départementales et du patrimoine du Conseil général du Cher, 21 Fi 046, détail de la partie orientale).

<sup>110</sup> Plan communiqué par M. Blanc, de l'association de sauvegarde du patrimoine embrunais - provenant sans doute des archives du Génie, 1 VN 37\*, journaux de sièges, plans et cartes, 1692.

<sup>111</sup> Le temple protestant d'Embrun sera finalement détruit le 22 août 1684.

rôle dans l'évangélisation des populations dans des paroisses alors sinistrées – cinq églises ont été détruites dans la ville depuis la fin du Moyen Âge. En Dauphiné, peu de couvents capucins sont conservés et l'occasion d'étudier les vestiges de l'église d'Embrun, bien que fortement remaniée depuis la Révolution, constituait une opportunité exceptionnelle. C'est le dernier couvent conservé dans ce département puisque celui qui avait été fondé quelques années auparavant à Gap (1614), a été démolé en 2001.

Dans ses lettres patentes, Louis XIII annonçait en préambule vouloir favoriser l'installation de cet ordre « pour la conversion des hérétiques » et « pour les tenir dans la réforme », conformément aux missions que les Capucins avaient déjà remplies dans leurs couvents de Pragelas et de Pignerol (Piémont) et ce, avec le consentement de l'archevêque d'Embrun (112). Les autorités ont alors attribué les matériaux de démolition de la citadelle, décidée en février 1633, pour la construction d'une église et d'un couvent.

Malgré cet acte formel reconnaissant la « reconversion » de la citadelle et la réutilisation des matériaux de démolition pour construire le nouveau couvent, aucune pierre de taille en réemploi n'a été identifiée dans les maçonneries de l'église, et aucune substruction d'un bâtiment antérieur (palais delphinal, citadelle) n'a été repéré en place dans le chœur. Du reste, les vestiges du rempart moderne encore conservés sur le front nord de la ville ne sont pas caractéristiques : la pierre de taille est quasiment absente, et la mise en œuvre assez grossière. Le réemploi des pierres de la citadelle n'aura d'ailleurs pas suffi à la construction du couvent, et des approvisionnements extérieurs ont été nécessaires. Les résultats de la fouille sédimentaire du premier chœur sont corroborés par ceux de la fouille préventive coordonnée par Jean Vandenhove en 2007. Dans le secteur situé entre le chœur et le bastion de la poudrière, où se trouvaient les jardins du couvent, les niveaux ont été totalement remaniés au XIX<sup>e</sup> siècle – avec l'installation d'une citerne et d'un puits, et aucune construction antérieure, en place, n'a été retrouvée (113).

La construction de l'église comprend dans une même phase l'édification de la nef - jusqu'à l'arc triomphal - et la chapelle latérale, et s'achève par les deux chœurs. Les moines s'installent définitivement dans leur couvent, sans doute quelques mois après avoir déposé la « pierre angulaire » de l'édifice sous le mur qui sépare les deux chœurs – et qui fixe l'achèvement des travaux, prévu le 19 mars 1647. Au terme de cette étude où les sources écrites et documentaires se sont révélées extrêmement

riches, on peut regretter que le prix-fait de construction de l'église ne soit malheureusement pas conservé dans ces registres (114). Cet acte aurait permis de fixer plus précisément le début des travaux et peut-être d'expliquer le laps de temps qui sépare l'autorisation d'installation des moines et la date d'achèvement de leur église, quinze ans plus tard (115).

Enfin, plusieurs pistes de recherche pourraient être approfondies dans le cadre d'une étude des couvents franciscains de Provence – province dans laquelle plus de quarante couvents capucins existaient encore en 1791. Les travaux récents et inédits de Francis Chardon au couvent des Capucins de Riez (Alpes de Haute-Provence), où l'aile conventuelle est entièrement conservée dans une propriété privée, mériteraient d'être publiés. Ils tendent à prouver qu'à Riez d'abord, à Embrun ensuite, l'architecture de l'ordre capucin est normalisée et que les modèles tirés du traité d'Antoine de Pordenone (1603) circulent (116). En ce sens, les Capucins sont tout à fait dans la mouvance des moines bâtisseurs de ce siècle, à la volonté centralisatrice (117), et l'église d'Embrun est un jalon important dans l'architecture de l'Ordre.

## BIBLIOGRAPHIE

- Blanchard 1996** : BLANCHARD (A.), *Vauban*, Paris, Fayard, 1996, 682 p.
- Bluche 1990** : BLUCHE (F.) dir., *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, 1640 p.
- Bouttier 2000** : BOUTTIER (M.), *Monastères. Des pierres pour la prière*, Paris, REMPART-Desclée de Brouwer, collection Patrimoine vivant, 2000, 111 p.
- Brès 1988** : BRÈS (R.), Le réseau des confréries dans l'archidiocèse d'Embrun à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, *Les confréries, l'Église et la cité*, Grenoble, Centre Alpin et Rhodanien d'Ethnologie, Documents d'ethnologie régionale n° 10, 1988, p. 55-68.
- Brès 1995-1996** : BRÈS (R.), Deux confréries d'Embrun sous le patronage de Saint-Joseph (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle), *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, 1995-1996, p. 49-57.
- Bresc 1972** : BRESC (H.), *La correspondance de Pierre Ameilh, archevêque de Naples, puis d'Embrun (1363-1369), texte établi d'après le registre des archives vaticanes et annoté par H. Bresc*, Paris, CNRS, Collection sources d'histoire médiévale, 1972, 787 p.

<sup>112</sup> Archives de Vincennes (Service historique de la Défense), A1/14, pièce 211, 9 août 1633.

<sup>113</sup> Vandenhove 2007.

<sup>114</sup> ADHA, 1 E 841, répertoire des actes du notaire Antoine Borel, 1649-1686 ; 1 E 1026, actes consignés par Jean Cabassut, secrétaire de l'archevêque Guillaume d'Hugues, 1635-1636 ; 1 E 3236, répertoire des actes du notaire Jacques Rispaud, 1616-1643.

<sup>115</sup> Le Père Marcellin Fournier prétendait qu'en 1645, l'archevêque « fit commencer le reste du couvent, qu'il continua avec l'église, qu'il fit achever à ses frais » (Fournier 1890-1892, tome 3, p. 3).

<sup>116</sup> Pourtant, ce traité ne faisait pas partie des ouvrages conservés dans la bibliothèque du couvent embrunais, en 1791.

<sup>117</sup> Bouttier 2000, p. 94, et plus récemment en Franche-Comté, voir l'article de Christiane Roussel (Roussel 2009).

- Caluze 1675-1677** : CALUZE (A., Père), *Les annales des Frères Mineurs Capucins [1524-1599]*, Paris, 1675-1677, 2 tomes, 1002 et 1032 p.
- Cargnoni 1988-1993** : CARGNONI (C.), *I Frati Cappuccini. Documenti e testimonianze del primo secolo*, Pérouse, éd. Frate Indovino (EFI), 1988-1993, tome 1, *Ispirazione e Istituzione*, 2060 p ; tome 2, *Storia e Cronaca*, 1884 p ; tome 3 (en 2 volumes), *Santità e Apostolato*, 5279 p et 2055 p ; tome 4, *Espansione e Inculturazione*, 987 p ; tome 5, index, bibliographie et chronologie.
- Cerruti 2010** : CERRUTI (M.-C., dir.), *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 2008*, Tours, 2010, document dactylographié, 164 p.
- Chatenet et Mignot 2009** : CHATENET (M.) et MIGNOT (C.) dir., *L'architecture religieuse européenne au temps des réformes. Actes des deuxièmes rencontres d'architecture européenne. Château de Maisons-sur-Seine, 8-11 juin 2005*, Paris, Picard, 2009, 296 p.
- Deregnaucourt, Poton 1995** : DEREGNAUCOURT (G.) et POTON (D.), *La vie religieuse en France aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Gap, Synthèse histoire, Ophrys, 1995, 309 p.
- Desvignes-Mallet 1987** : DESVIGNES-MALLET (C.) dir., *Peintures murales des Hautes-Alpes (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Cahiers de l'Inventaire n° 7, Edisud, Société d'études des Hautes-Alpes, 1987, 271 p.
- Dioque 1996** : DIOQUE (G.), *Dictionnaire biographique des Hautes-Alpes*, Gap, Société d'études des Hautes-Alpes, 1996, 481 p.
- Dubois 1925** : DUBOIS (M.), *Historique de la province de Provence et du couvent de Marseille des frères mineurs capucins (1578-1790)*, Marseille, Société statistique historique et archéologique, 1925, 46 p.
- Dubois 1974** : DUBOIS (P.), Les Capucins italiens et l'établissement de leur ordre en Provence (1576-1600), *Collectanea Franciscana*, 1974, tome 44, fasc. 1-2, p. 71-140.
- Dubois 1976** : DUBOIS (P.), En recherchant les vieux couvents des capucins de Provence, *Bulletin de l'Académie du Var*, 1976, 29 p.
- Duchet-Suchaux 2006** : DUCHET-SUCHAUX (G. et M.), *Les Ordres religieux*, Paris, Flammarion, 2006, 318 p.
- Énaud 1974** : ÉNAUD (F.), Le trésor de la cathédrale d'Embrun, *Congrès archéologique de France, 130<sup>e</sup> session (Dauphiné, 1972)*, Paris, 1974, p. 136-151.
- Énaud 1978** : ÉNAUD (F.), Les peintures murales découvertes dans les restes de l'ancienne église des Cordeliers d'Embrun, *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, 1978, p. 21-74.
- Favier 1993** : FAVIER (R.), *Les villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1993, 512 p.
- Fisquet 1868** : FISQUET (H.), *La France pontificale (Gallia Christiana). Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France. Métropole d'Aix (Aix-Arles-Embrun)*, Paris, éd. Etienne Repos, 2<sup>e</sup> édition, 1868, 2 tomes, 1055 p.
- Fixot 1996** : FIXOT (R.), *Recherches en archive sur les occupations successives de l'église Saint-Jacques à Grasse*, étude dactylographiée, 1996, 56 p.
- Fornier 1890-1892** : FORNIER (M., Révérend père), *Histoire générale des Alpes maritimes ou cottiennes et particulière de leur métropolitaine Ambrun publiée pour la première fois d'après le manuscrit original par P. Guillaume*, Paris, 1890-1892, 3 tomes, 816, 779 et 735 p.
- Gaillaud 1874** : GAILLAUD (M.-E., abbé), *Les Hautes-Alpes. Éphémérides pour servir à l'histoire du département*, Paris, Res Universis, 1993 (réédition de 1874), 617 p.
- Gerhards 1998** : GERHARDS (A.), *Dictionnaire historique des ordres religieux*, Paris, Fayard, 1998, 625 p.
- Gerlach 1955** : GERLACH (Père), De architectuur der Capucijnen. IV. Grondplan en opstand van een Capucijnenklooster, *Franciscaans Leven*, 1955, tome 38, p. 119.
- Giordanengo 1974** : GIORDANENGO (G.), La reconstruction des églises paroissiales dans le diocèse d'Embrun (XV<sup>e</sup> siècle-milieu du XVI<sup>e</sup> siècle), *Congrès archéologique de France (Dauphiné, 1972)*, Paris, 1974, p. 162-181.
- Goubert, Roche 1984** : GOUBERT (P.) et ROCHE (D.), *Les Français et l'Ancien Régime. La société et l'état (I)*, Paris, Armand Colin, 1984, 383 p.
- Guérin-Long 1928** : GUÉRIN-LONG (P.), *Le siège d'Embrun et l'invasion du Dauphiné en 1692*, Gap, Louis Jean édition, 1928, p. 117-146 ; p. 277-294.
- Guillaume 1897** : GUILLAUME (P.), La peste de 1630-1631 à Ribiers d'après les délibérations de la communauté, *Annales des Alpes*, t. 1, 1897, p. 271-291.
- Guillaume 1907** : GUILLAUME (P.), Lettre de l'archevêque d'Embrun, Guillaume d'Hugues, à l'archevêque de Bordeaux Henri de Sourdis (5 septembre 1630), *Annales des Alpes*, 1907, tome 11, p. 39-40.
- Guyard 2003** : GUYARD (P., dir.), *Des hommes, une terre, une histoire... Les Hautes-Alpes*, Archives départementales des Hautes-Alpes, 2003, 161 p.
- Henryot 2010** : HENRYOT (F.), *Livres, bibliothèques et lecture dans les couvents mendiants (Lorraine, fin XVI<sup>e</sup>-fin XVIII<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Nancy II, sous la direction de P. Martin, 2010, thèse dactylographiée, 649 p.
- Hubac 2010** : HUBAC (J.), *La paix d'Alès, la fin du parti huguenot (27 juin 1629) ?*, Paris, Les éditions de Paris Max Chaleil, 2010, 92 p.

- Humbert 1972** : HUMBERT (J., général), *Embrun et l'Embrunais à travers l'histoire*, Gap, Société d'études des Hautes-Alpes, 1972, 508 p.
- Le Rouzic 2011** : LE ROUZIC (R.-M.), La caserne de la Visitation à Angers : réoccupation d'un ancien couvent de 1792 à 1904, revue en ligne *In Situ* [<http://insitu.revues.org>], n° 16, 2011, 11 p.
- Luquet 2009** : LUQUET (D.), *Sondage en recherche de décors peints. Chapelle des Capucins, Embrun (05)*, 2009, rapport dactylographié, 33 p.
- Magnaudeix 2010** : MAGNAUDEIX (I.), *Et en cas de peste, ce qu'à Dieu ne plaise... Chronique d'une ville close. Sisteron (1719-1723)*, Saint-Michel l'Observatoire, C'est-à-dire éditions, 2010, 240 p.
- Marquillie 2009** : MARQUILLIE (F., dir.), *Étude de programmation : centre d'art contemporain*, Atelier RANKKI EURL, octobre 2009, rapport dactylographié, 76 p.
- Maurel 1907** : MAUREL (M.-J., abbé), *Le livre de raison du couvent des Capucins de Riez*, Digne, Chaspoul, 1907, 211 p.
- Mauzaize 1978** : MAUZAIZE (J.), *Le rôle et l'action des capucins de la province de Paris dans la France religieuse du XVII<sup>e</sup> siècle*, Université de Lille III, 1978, 3 volumes dactylographiés, 1527 p.
- Molina 2011** : MOLINA (N.), *Espace Delaroche, chapelle des Capucins (Embrun, Hautes-Alpes). Rapport de diagnostic*, Nîmes, Inrap Méditerranée, 2011, 51 p.
- Montpiéd 1980** : MONTPIED (G.), *Embrun à la fin du Moyen Âge. Étude démographique et sociale d'après les rôles de taille et les révisions des feux*, 1980, étude dactylographiée, 125 p.
- Nicollet 1911-1912** : NICOLLET (F.-N.), Les diocèses d'Embrun et de Gap vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, *Annales des Alpes*, 1911-1912, tome XV, p. 222-226.
- Paravy 1993** : PARAVY (P.), *De la chrétienté romaine à la Réforme en Dauphiné : évêques, fidèles et déviants (vers 1340-vers 1530)*, Collection de l'École française de Rome n° 183, 1993, 2 volumes, 1536 p.
- Pellas 2010** : PELLAS (F.), *Misère et charité à Embrun (Hautes-Alpes) du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution*, mémoire de master d'histoire sous la direction d'Anne Montenach, Aix-en-Provence, mémoire dactylographié, 2010, 214 p.
- Pérouse de Montclos 2007** : PÉROUSE DE MONTCLOS (J.-M.), *Principes d'analyse scientifique : Architecture. Méthode et vocabulaire*, Paris, éditions du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, 2007 (6<sup>e</sup> édition), 622 p.
- Reynaud 2008** : REYNAUD (P.) dir., Embrun. Îlot du Théâtre II, *Bilan scientifique régional, Service régional d'archéologie Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 2008, p. 39-41.
- Roman 1884** : ROMAN (J.), *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1884, 200 p.
- Roman 1892** : ROMAN (J.), *Histoire de la ville de Gap*, Nîmes, Lacour éditeur, 2000 (réimpression de l'édition de 1892, Gap, Richaud), 373 p.
- Roussel 2009** : ROUSSEL (C.), Les religieux architectes en Franche-Comté au XVII<sup>e</sup> siècle, *L'architecture religieuse européenne au temps des réformes. Actes des deuxièmes rencontres d'architecture européenne. Château de Maisons-sur-Seine, 8-11 juin 2005*, in : Chatenet et Mignot 2009, p. 37-48.
- Vandenhove 2007** : VANDENHOVE (J.), *Surveillance archéologique du réseau DCAN (Embrun, rue de Latre de Tassigny, Hautes-Alpes). Fouille préventive nécessitée par l'urgence*, juin 2007, rapport dactylographié, 24 p.